Site Patrimonial Remarquable (SPR)
de Lisle-sur-Tarn et de Puech-du-Taur (commune de Montans), Tarn

Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet
DRAC Occitanie, Daniel Schaad, chargé de mission Sites Patrimoniaux Remarquables
UDAP du Tarn, Patrick Gironnet, Architecte des Bâtiments de France

Pour le Président,
Par délégation au Vice-Président,
Olivier DAMEZ

Délimitation du périmètre du SPR

Mai 2021

Atelier d'Architecture Rémi Papillault (mandataire)
Architecte dplg, architecte du patrimoine, Urbaniste IFU Historien EHESS
11 rue Pargaminières - 31000 TOULOUSE
T : 09 53 75 76 59 / M : aarp@atelier-rp.org

Marion Sartre (co-traitant)
Architecte dplg et du patrimoine
11 rue Pargaminières - 31 000 Toulouse
T : 06 79 84 81 24 / M : contact@marion-sartre.fr

Gaillac-Graulhet AGGLOMÉRATION
entre vignoble et bastides

SOMMAIRE

INTRODUCTION 5

ATLAS DES PATRIMOINES 9

Les protections au titre des Monuments Historiques 11
Les protections au titre des sites 13
Les protections au titre des sites archéologiques 14
Le patrimoine environnemental : ZNIEFF 17

LE TERRITOIRE COMMUNAL 19

Les entités paysagères 20
Le patrimoine bâti 23
Le plan local d'urbanisme (PLU) 26

LA VILLE DE LISLE-SUR-TARN ET LE HAMEAU DE PUECH-DU-TAUR 31

Un site façonné par les cours d'eau 32
La fondation de la Bastide 42
L'architecture de l'époque médiévale 47
La Bastide aux XVIIème et XVIIIème siècles 52
La ville au XIXème siècle 60

LE PROJET DE SRP 71

SOURCES 79

La Ville de Lisle-sur-Tarn est située dans le département du Tarn, entre Toulouse et Albi, en pays de bastides au cœur du vignoble de Gaillac. Elle fait partie de la Communauté de Communes de Gaillac Graulhet qui représente 61 communes et comprend 74 203 habitants (2018). C'est une commune importante du gaillacois avec 4 682 habitants (recensement 2018). Sa superficie est de 86.56 km². Elle se situe en bord du Tarn avec une forte covisibilité avec le Hameau de Puech-du-Taur qui dépend de la commune de Montans.

Installée en bord de rivière, Lisle-sur-Tarn est une ville de fondation dite bastide créée au début du XIIIe siècle. Cette ville nouvelle occupe un site défensif naturel : méandre du Tarn à l'est, ruisseaux « le Vignal » et « le Rabisteau » à l'ouest. L'Isle d'Alby, devenue Lisle-sur-Tarn, connaît rapidement une activité économique importante : commerce du vin (dès le XIIIème siècle) puis du pastel stimulé par l'activité de deux ports fluviaux. Le vin fera donc la richesse de la ville avec un lien via le Tarn vers la plaine toulousaine et montalbanaise. Cette période est essentiellement marquée par la construction de la ville. Un riche patrimoine civil des XVe au XVIe siècles s'est constitué, majoritairement fait de pan de bois et pour le XVIIIe et XIXe d'architecture de brique souvent enduite, qui s'est maintenu dans le tissu urbain actuel.

La commune, consciente du patrimoine naturel, culturel, historique et archéologique de son centre-ville (bourg ancien, principaux faubourgs), souhaite poursuivre une démarche de protection et de valorisation engagée avec la réflexion menée à l'origine sur une ZPPAUP.

La Zone de Protection Patrimoniale Architecturale et Urbaine (ZPPAUP) a été élaborée de 2002 à 2007 par l'architecte Jean-François Lamour et l'ethnologue Isabelle Moulis. Cette ZPPAUP avait pour objet d'assurer la protection du patrimoine paysager et urbain et de mettre en valeur des quartiers et sites à protéger pour des motifs d'ordre esthétique ou historique en exprimant l'ambition d'améliorer la notion de champ de visibilité (au-delà du principe du périmètre de 500 m) des monuments historiques en prenant un périmètre très vaste qui en partant du centre-bourg remontait jusque sur les coteaux de vignobles en 6 zones : 3 en secteurs bâtis et 3 en secteurs paysagers.
Cette ZPPAUP présentée en CRPS le 8 mars 2007 n'a jamais fait l'objet d'une validation par délibération en Conseil Municipal.

Le document avait permis de dégager les six enjeux suivants :
1- valoriser l'ancienne bastide par des travaux de réhabilitation des immeubles existants ;
2- maîtriser l'urbanisation moderne pour conserver la morphologie groupée du bâti autour du centre historique urbain ;
3- maîtriser l'urbanisation autour des hameaux existants afin d'éviter l'effet de mitage du paysage ;
4- conserver la valeur historique de la ville avec son aspect de bastide ancienne ;
5- préserver les espaces naturels et agricoles au voisinage du centre ancien, conserver la végétation de bocage, les haies naturelles, les rives du Tarn ;
6- prévoir un accompagnement architectural et paysager adapté pour les constructions nouvelles.

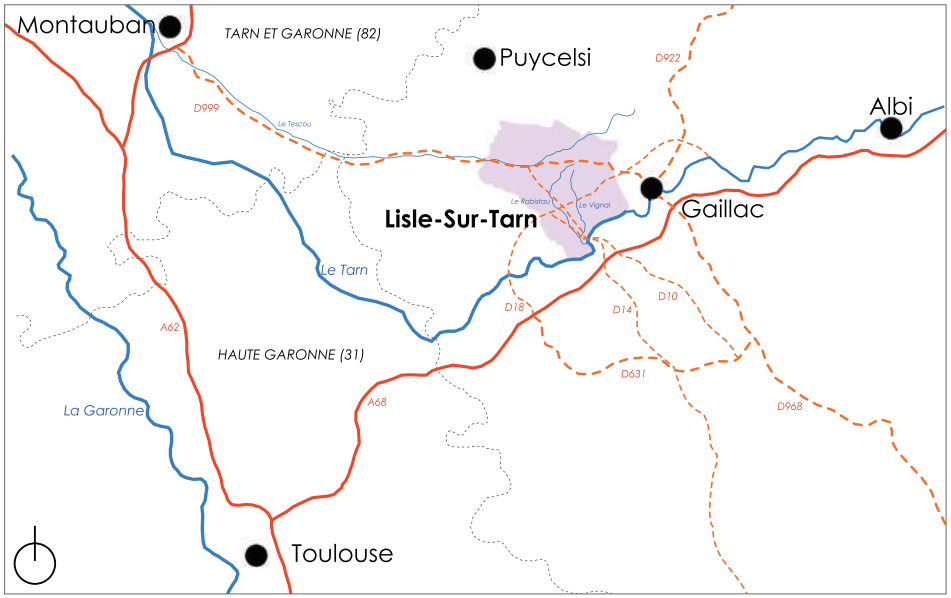

Situation de Lisle-sur-Tarn dans le grand territoire

En suivant, un des enjeux du PLU (approuvé par délibération du Conseil Municipal du 14 juin 2012) fut la mise en valeur du centre ancien, de son quadrillage régulier de voies hiérarchisées, de ses maisons à pans de bois et des pontets.

Compétente depuis le 1 janvier 2017 en matière d'élaboration des documents d'urbanisme, la communauté d'agglomération de Gaillac-Graulhet a prescrit la création d'un SPR sur la commune de Lisle-sur-Tarn.

La commune en cours de labélisation « Petite Cité de Caractère » a donc décidé par délibération du Conseil Municipal le 19 juin 2019, de réaliser avec l'aide financière et technique de la DRAC, un diagnostic par un bureau d'étude spécialisé pour élaborer un outil de protection adapté de type SPR en concertation avec les services de l'Etat (Architecte des Bâtiments de France, Direction Régionale des Affaires Culturelles).

La commune de Montans, sollicitée, a donné son accord pour que le Hameau de Puech-du-Taur soit étudié dans le cadre ce projet de SPR.

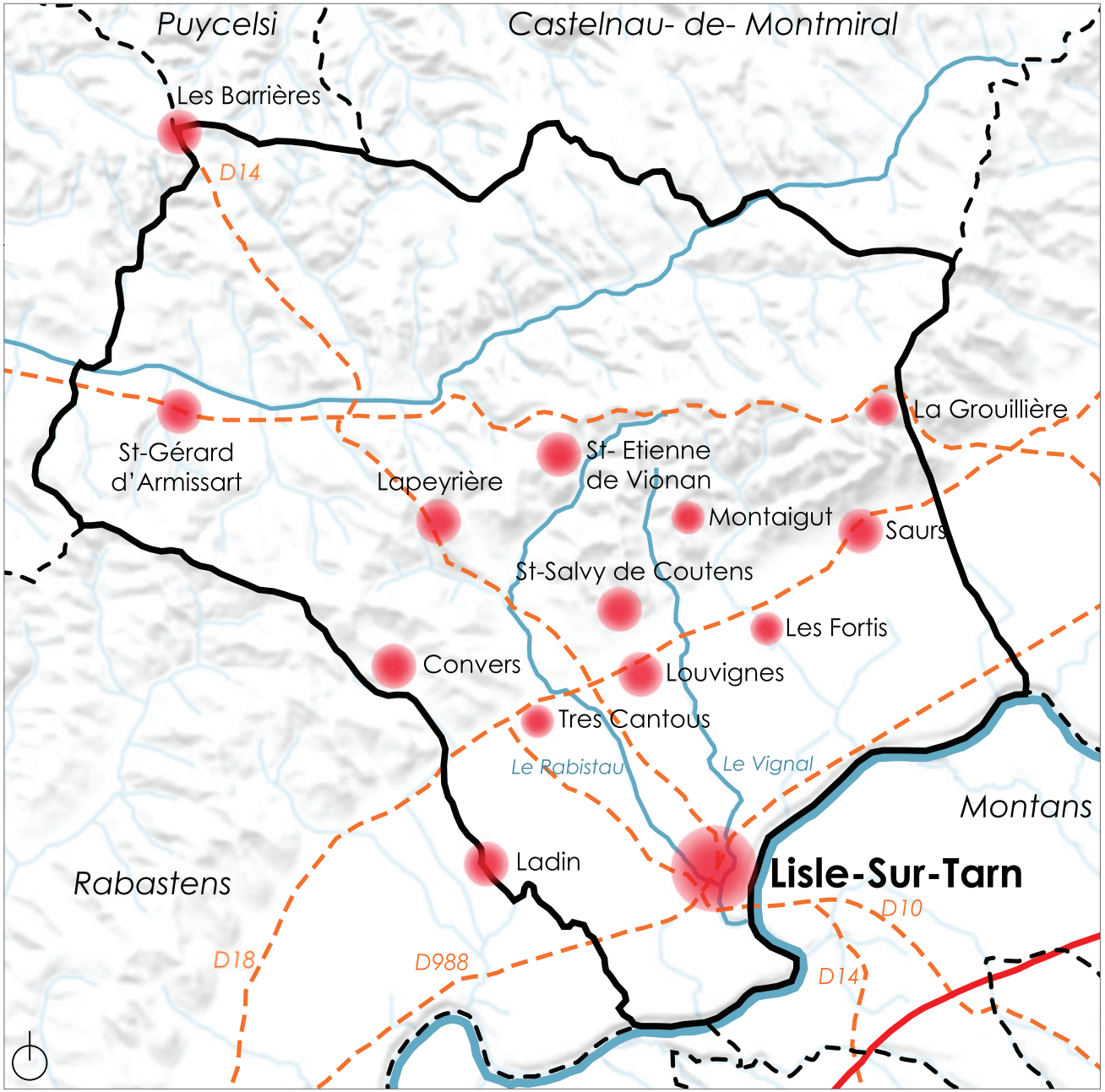

Limite de la commune de Lisle-sur-Tarn

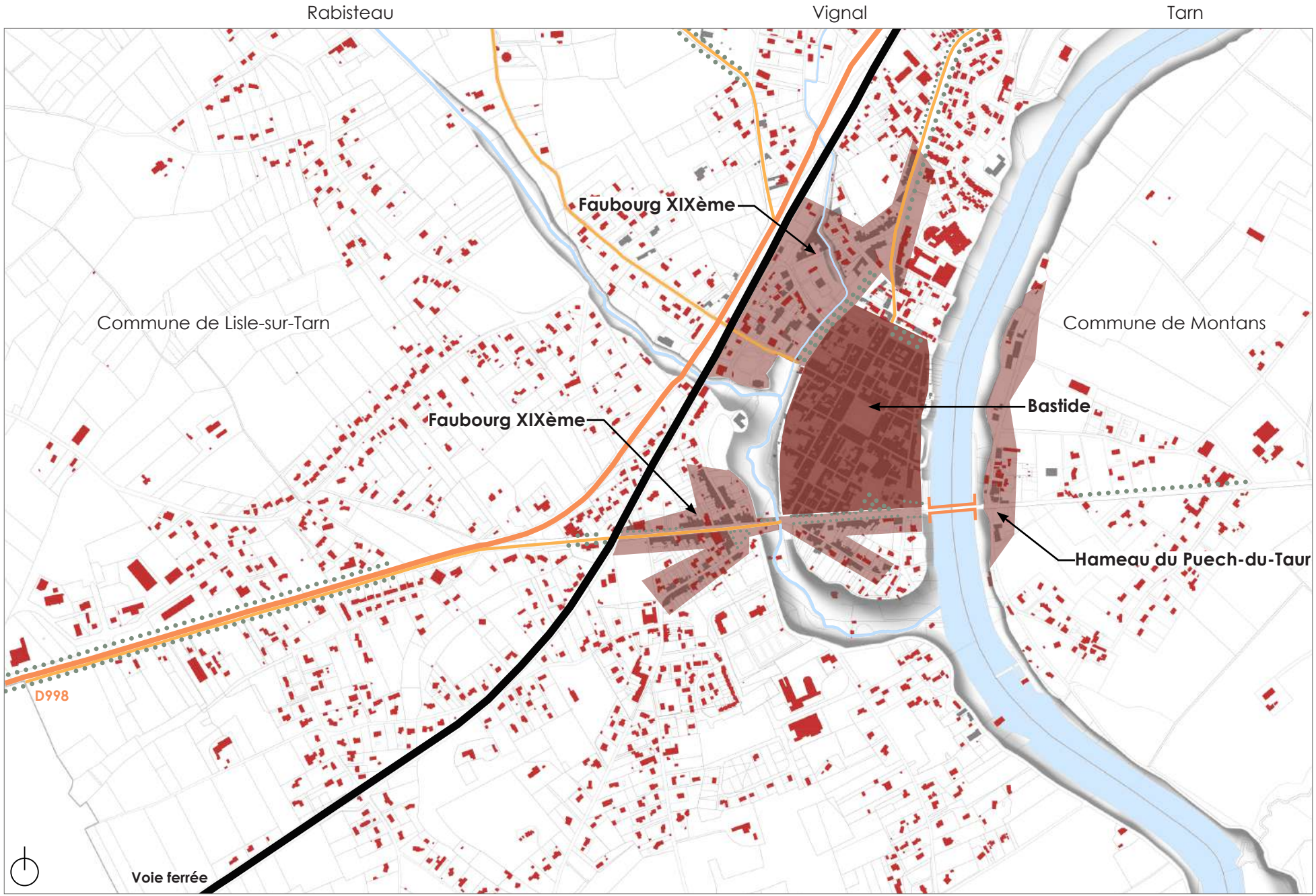

La ville de Lisle-sur-Tarn et le hameau de Puech-du-Taur (commune de Montans)

Château de Saurs

ATLAS DES PATRIMOINES

LES PROTECTIONS AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

La commune comprend six monuments historiques classés ou inscrits. La majorité est située dans la ville. Seul le château de Saurs et le pigeonnier du château de Lastours se trouvent au nord-ouest de la commune au milieu du vignoble.

Château de Gineste (appelation courante château de Saurs)
Inscription partielle par arrêté du 23 décembre 1992.
Éléments protégés : façades et toitures, caves (sous-sol), chai et écurie.
Propriété privée. (cad. 000E01)

Source : Patrimoine en Occitanie, Château viticole dit château Gineste ou château de Saurs

Crédit photo : Philippe Poitou dans «Le Gaillac, vin de ville vin des champs, Une histoire du patrimoine du vignoble (XVIe-XXe siècles)»

Pigeonnier du château de Lastours
Inscription par arrêté du 7 avril 2015.
Éléments protégés : en totalité
Propriété privée. (cad. 000F02)

Source : Pigeonniers en Midi-Pyrénées, Pigeonnier à Lisle-sur-Tarn (avant restauration)

Source : Wikipédia, Pigeonnier de Lastours (après restauration)

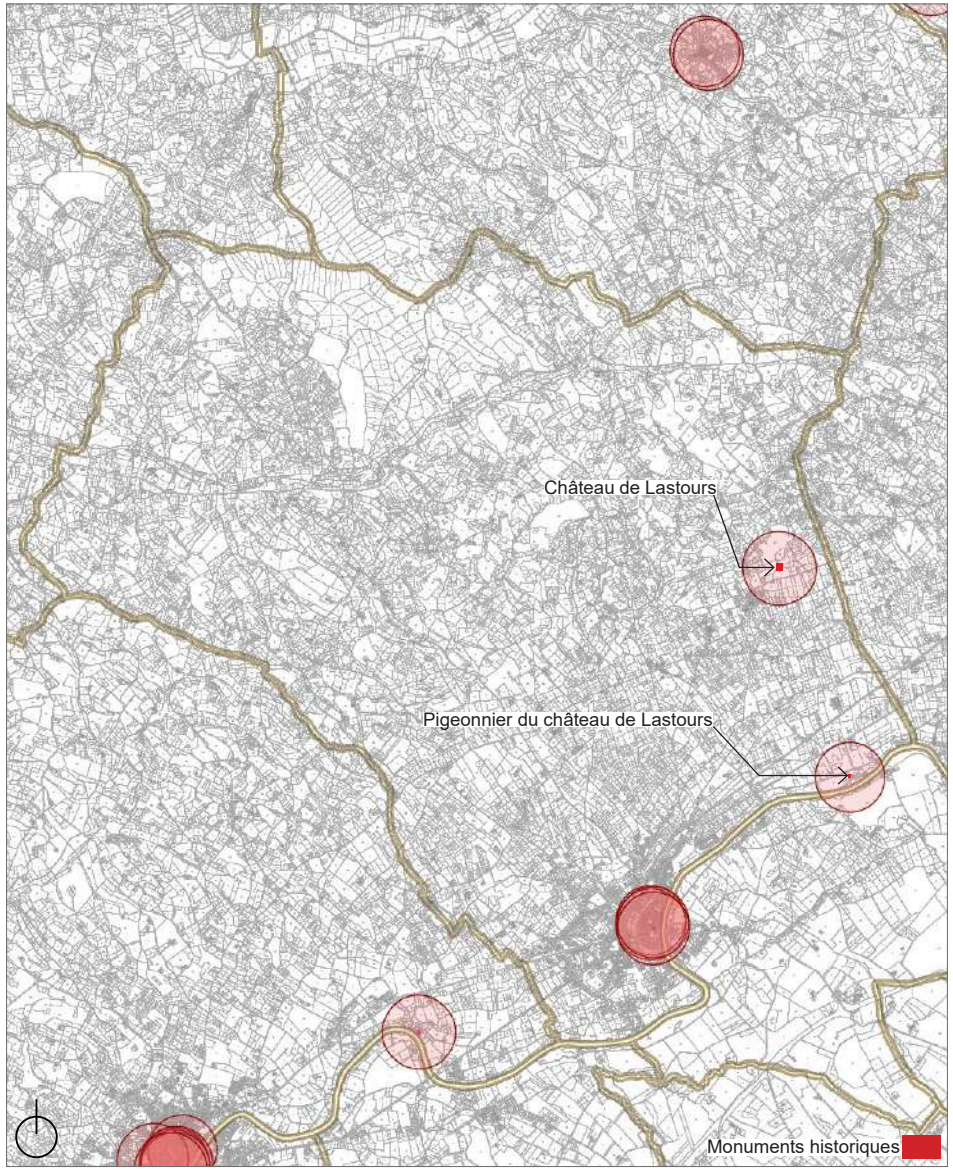

Source : Atlas des Patrimoines

LES PROTECTIONS AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Eglise Notre-Dame de la Joncquière
Classement par arrêté du 12 juillet 1886.
Éléments protégés : en totalité
Propriété de la commune. (cad. 000H02)

Maison sise au coin sud de la place
Inscription partielle par arrêté du 17 septembre 1937.
Éléments protégés : élévation et toiture de l'édifice.
Propriété privée. (cad. H)

Fontaine du Griffoul
Classement par arrêté du 18 avril 1914, puis par arrêté du 10 décembre 2001.
Éléments protégés : Statue.
Objets mobiliers protégés : vasque en plomb, groupe d'enfants et dauphins en bronze.
Propriété de la commune. (non cadastré, domaine public)

Crédit photo : Thérèse Gaigé pour Monumentum, Carte des monuments historiques français

Ancien Hôtel de Boisset-Glassac
Inscription et classement partiel.
Éléments protégés : cage d'escalier, ensemble des façades et des toitures, grand salon, petit salon et bureau du maire comportant un décor de boiseries et de toiles peintes du XVIIIème siècle.
Propriété de la commune. (cad. H)

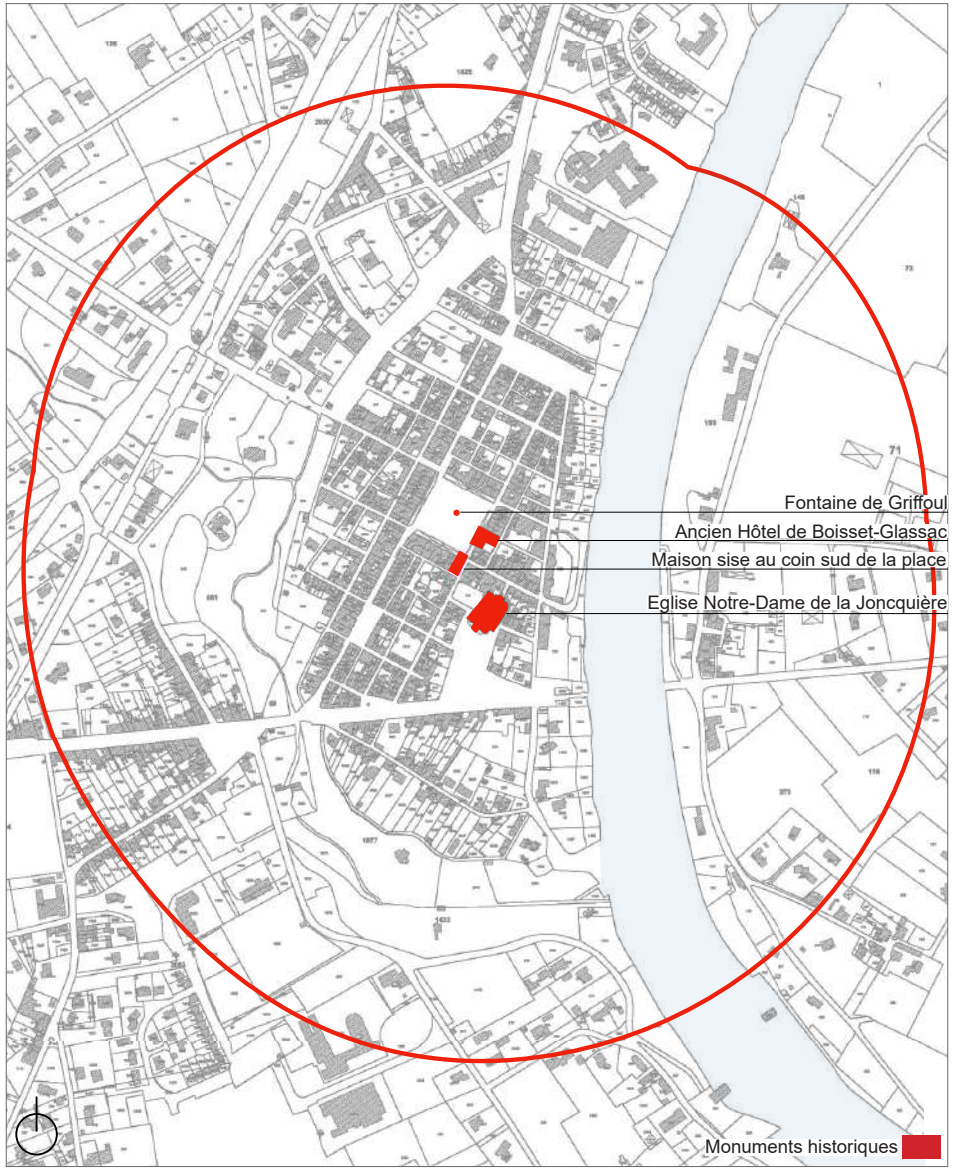

Source : Atlas des Patrimoines, http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/

LES PROTECTIONS AU TITRE DES SITES

Le territoire communal comprend trois sites inscrits : Les Vieux Quartiers qui composent le centre-ville de Lisle-Sur-Tarn, la Place Centrale appelée Place Paul Saissac située au centre des vieux quartiers et la Chapelle d'Avens et ses abords (au nord-ouest de la ville).

Les Vieux Quartiers (1)
Inscription par arrêté du 1er octobre 1970.
Superficie : 15ha.

La Place Centrale (2)
Inscription par arrêté du 11 juin 1942.
Éléments protégés : fontaine, arbres, galeries, façades, élévations, toitures des immeubles.
Superficie : 0,030ha.

La chapelle d'Avens et ses abords
Inscription par arrêté du 3 février 1944.
Superficie : 0,30haS.

Crédit photo : Gindou AK pour FilmFrance, www.filmfrance.net

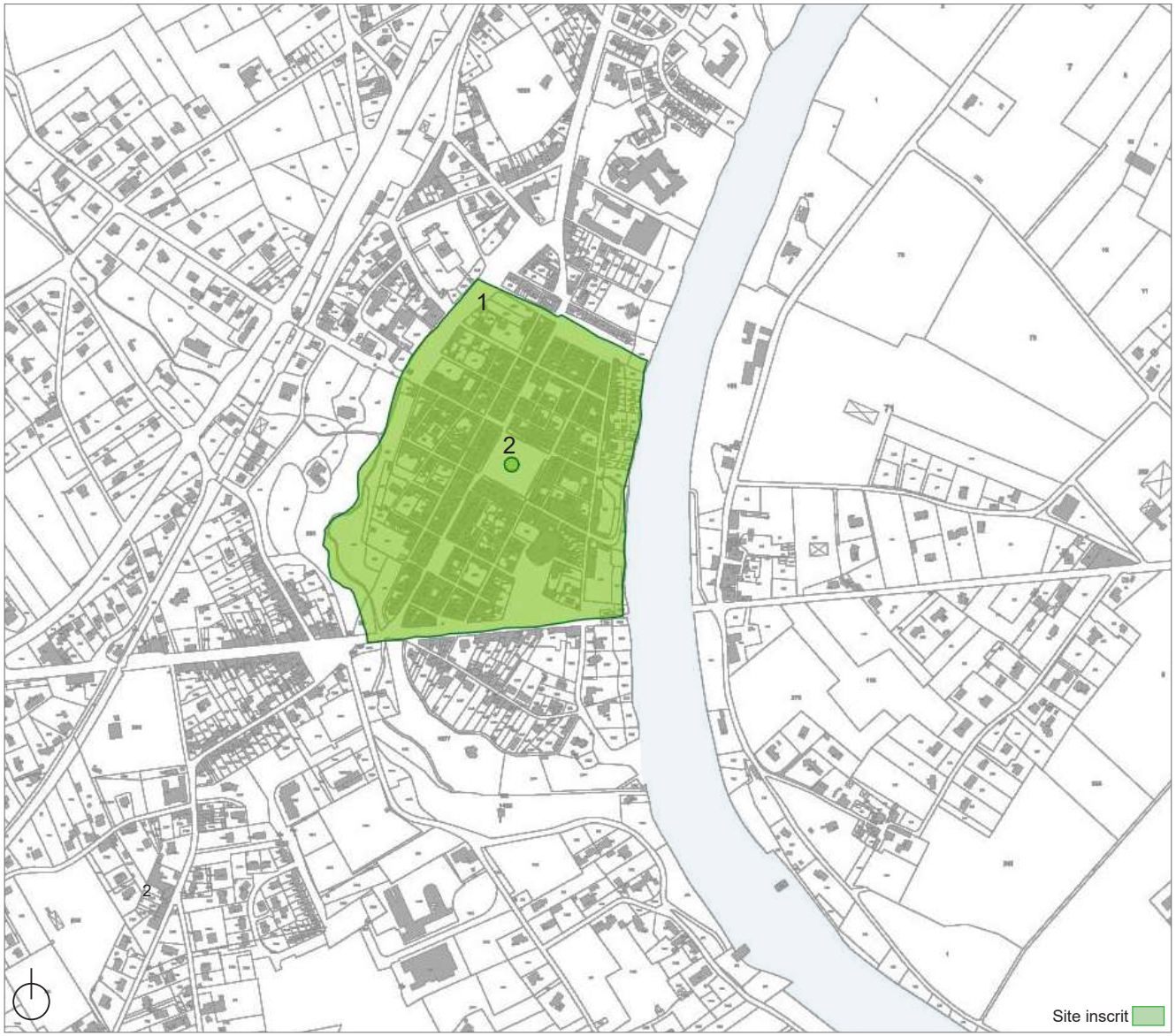

Source : Atlas des Patrimoines, http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/

LES PROTECTIONS AU TITRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

Le Paléolithique

AGE DE LA PIERRE TAILLÉE OU DE LA PIERRE ANCIENNE

L'apparition de l'homme dans le canton de Lisle-sur-Tarn, n'excéderait pas 400 000 ans. Nos lointains ancêtres utilisent la pierre pour fabriquer les premiers outils, on les appelle galets facturés. Ces outillages de pierre s'affinent et se diversifient durant toute la période du Paléolithique.

Chopper
Collection privée.

Chopper : premier outillage lithique ou galet aménagé, il est l'outil le plus simple. Une arête tranchante est obtenue par des enlèvements successifs sur une face du galet. Il est utilisé pour désarticuler le gibier, fracturer les ossements.

Biface sur galet de quartz (11,7cm/7,7cm/2,5cm) du Paléolithique inférieur (Acheuléen).
Provenance : Bugarel, commune de Peyrole.
Inv. 2003.191.020

Biface : comme son nom l'indique, il est taillé sur les deux faces et présente une double symétrie. Cet outil, tranchant sur tout son pourtour ou presque, est très efficace. Il est utilisé pour dépouiller, découper et parfois pour racler.

Racloir sur lame (3,9cm/2cm/0,4cm).
Silex Paléolithique moyen-supérieur.
Provenance : Saint-Vincent-Rieons.
Inv.2003.194.001.

Racloir : ce sont des éclats dont un bord a été aminci par retouche de façon très régulière. Un éclat est un fragment de roche détaché d'un nucléus par un coup porté par l'intermédiaire d'un percuteur. A partir d'un éclat, on peut façonner la pièce qui se prête le mieux à son utilisation. Ce peut-être un racloir, un grattoir, une pointe.

LA CHASSE, LA PECHE, LA CUEILLETTE ET LA DECOUVERTE DU FEU

L'économie paléolithique est fondée sur l'exploitation naturelle des ressources animales, vivrières. L'homme chasse et pêche, il récolte des baies et cueille des plantes. Il se déplace selon ses besoins. C'est durant cette période qu'il domestique le feu.
Les matières premières sélectionnées pour la fabrication des outils indiquent les différents déplacements liés à leur acquisition. Dans la collection du musée Raymond Lafage, on trouve des galets de la Garonne.

Les principales traces d'occupation ou de passage ont été découvertes sur les terrasses secondaires de la rivière Tarn.

Biface
Paléolithique inférieur Acheuléen
Provenance : Sainte Raffine à Peyrole.
Inv.2003.191.021
Le biface est un outil à tout faire : il coupe, creuse et racle.

Au Paléolithique inférieur, il y a environ -400 000 ans, l'industrie lithique est dominée par le biface. L'homme se déplace fréquemment pour trouver sa nourriture.

Au Paléolithique moyen, il y a environ -270 000 ans, l'industrie est dominée par les racloirs de toutes formes. C'est durant cette période que l'homme commence à chasser des ours, des rhinocéros, des chevaux, des aurochs ou des bisons, des cervidés mais aussi des carnivores.

Eclat
Paléolithique moyen, Moustérien.
Provenance : Cap de l'Horn
Inv.1980.111.03

Au Paléolithique supérieur, les outils sont plus diversifiés: burins pour tailler les os, grattoirs pour travailler les peaux, lames pour couper les chairs ou les plantes, petites lamelles emmanchées dans des fûts d'os ou de bois, pointes de flèches.
Tannées avec de l'ocre, les peaux sont assemblées au moyen d'aiguilles à chas, et des colliers sont fabriqués avec des dents d'animaux percées, des coquillages, des pièces osseuses. L'homme a surtout chassé le renne (le climat était très froid), les oiseaux, les ours et les renards, et, sous les climats plus tempérés, des animaux tels l'âne, le bouquetin, le chevreuil et le daim.

Burin sur lame
Paléolithique supérieur, Aurignacien.
Provenance : inconnue.
Inv.2003.191.017

Le Néolithique «âge de la pierre polie»

LE NÉOLITHIQUE

Vers - 7500 ans, une ère nouvelle commence : le Néolithique. La sédentarisation du peuplement humain et la mise en culture progressive des bonnes terres, modifient peu à peu le paysage. L'homme ne vit plus simplement de chasse, pêche et cueillette. Il va construire un habitat, domestiquer les animaux et cultiver des plantes. L'outillage lithique et osseux se miniaturise, des objets nouveaux en pierre dure et polie apparaissent : haches, herminettes. La céramique est une innovation capitale, elle facilite considérablement le stockage (graines, farine, liquides), ainsi que la cuisson à l'eau.

LES INNOVATIONS

Hameçon
outillage lithique des Grands Causses du Néolithique Moyen.

Flèche
Grotte Gazel à Sallèles-Cabardès (Aude)

L'arc et la flèche, inventés à la fin du Paléolithique, ont joué un rôle essentiel au Néolithique, où la chasse reste une activité fondamentale. Mais les autres inventions sont liées aux nouveaux modes de vie : matériel de broyage, hache polie, destinés au défrichement des forêts primaires pour la mise en culture des terres, à l'abattage et la taille du bois pour la construction des maisons, le chauffage, la cuisson des poteries et des aliments, la fabrication des manches d'outils.

OCCUPATION DES SOLS

Au XIXe siècle, seuls les objets de pierre ont attiré les prospecteurs, au détriment de la poterie tout à fait absente des collections du musée. De nombreuses haches polies ont été ramassées et plusieurs sites d'habitat ont pu être localisés.

Les zones d'occupation ne sont plus celles du Paléolithique, les populations se rapprochent des cours d'eau et s'installent plus durablement dans la plaine.

Scie à encoches (4,6cm/2,7cm/0,7cm).
Sur lame en silex.
Provenance : Saint-Vincent.
Néolithique final Chalcolithique.
Inv.1900.111.07

Du gisement de Casserous proviennent une douzaine de haches polies, des percuteurs en silex, en quartz ou basalte, des nucléus, une infinité de grattoirs, des lames et des éclats, une flèche, quelques polissoirs en grès, des meules et des molettes pour moudre le blé.

Plusieurs petits ateliers de taille ont pu être observés à Rodières, à Font Jalabert et à Saint-Vincent d'où proviennent plusieurs grattoirs et polissoirs, 4 à 5 haches polies et une scie à encoches latérales en silex remarquable. Près de Saint-Gérard, sur la rive gauche du Tescou, une vingtaine de haches, une pointe de flèche en silex finement retouchée, ont été collectées dans un même champ.

Carte archéologique de la commune de Lisle à l'Age de pierre par Achille Gaillac, fondateur du musée Raymond Lafage

LES VARIÉTÉS DE ROCHES

Bien des variétés de roches ont été utilisées. Très tôt les hommes préhistoriques ont su sélectionner celles les plus aptes à la taille et à l'obtention d'un bon tranchant : quartzite, schiste, métabasite, cinérite, jaspe, certains calcaires, roches éruptives. Il est possible que leur choix ait pu, en partie, conditionner les installations et les déplacements des populations.

Malgré les incertitudes inhérentes aux circonstances des récoltes effectuées à la fin du XIXe siècle, les quarante et une lames de pierre polie du musée Raymond Lafage offrent un potentiel d'information d'un réel intérêt, notamment au travers de la matière première qui les constitue.

Pour la moitié de la série, ces objets sont façonnés sur des galets d'origine garonnaise : cornéennes, schistes tachetés, quartzites. Les productions de l'extrémité sud-ouest du Massif Central représentent le tiers de la série : cinérites siliceuses du Rouergue, métabasites et métavolcanite de l'Albigeois, amphibolites. Les roches d'origine lointaine sont plus rares (cinq pièces) : éclogites et roches vertes alpines associées.

Outillage lithique du Néolithique

Hache polie sur galet, intacte (9,4cm/5,1cm/2,7cm) entièrement polie. Métabasite.
Provenance : Saint-Vincent.
Néolithique

Hache polie en roche verte (7cm/4,3cm/1,5cm) Emplacement probable.
Provenance : Saint-Gérard
Inv.1900.190.03

Hache polie sur galet de roche dure (7,8cm/3,7cm/1,9cm) Eclogite.
Provenance : Ville-cave

Source : Ouvrage collectif (Brigitte BENNETEU, Véronique LASSERE, Jeannie CADEILHAN, Francis FUNK), Catalogue d'exposition, Voyage archéologique dans le canton de Lisle-sur-Tarn, collection du musée Raymond Lafage

LES PROTECTIONS AU TITRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

Protohistoire «âge des métaux»

L'AGE DU BRONZE ET L'AGE DU FER.

Le dernier millénaire av. J.-C. marque en Europe la transition entre la fin de la Préhistoire et l'Histoire. Vers le VIIIe siècle, deux époques se succèdent : l'Age du Bronze et l'Age du Fer. Un point fondamental est l'apparition du fer, d'abord sous forme d'objets manufacturés importés. Des industries locales d'exploitation et de transformation se développent. Le fer requiert une technologie différente de celle du bronze : le premier étant travaillé à la forge, le second fondu.
Cette période appelée Protohistoire dure jusqu'à la conquête romaine (52 av. J.-C.)

Le premier Âge du Fer (de 750 à 450 avant J.-C.), dit Hallstatt, correspond à une raréfaction des pièces archéologiques. Le second Âge du Fer (de 450 à 20 avant J.-C) dit civilisation de la Tène, n'est pas représenté dans les collections du musée.

LA NÉCROPOLE DE SAINT VINCENT.

Une nécropole a été mise à jour datant de la période du bronze final. Trois objets en bronze ont été découverts sur la commune de Lisle-sur-Tarn : une hache à douille provenant de l'Albarette est déposée au musée Saint-Raymond à Toulouse, une hache plate découverte au Cap de l'Horn est aujourd'hui perdue, enfin une petite hache à douille présentée ci-dessous provient de Montaigut.

Une nécropole attribuée à l'Age du bronze final, a été trouvée à Saint-Vincent. Elle regroupe des sépultures dites à incinération. Cette pratique funéraire se généralise dans le sud de la France avec l'apparition de la métallurgie du fer et perdure jusqu'à l'Antiquité et la naissance du Christianisme. Des vases grossièrement façonnés ont été recueillis, ainsi qu'une fusaiole en terre cuite, un bracelet en bronze, des fragments d'épingles, des perles de colliers.

Hache
Bronze
Provenance : Dépôt launacien (VIe avant J.C.) (9,3cm/2,8cm).
Provenance : Cap de l'Homme.
Inv.1893.111.02

Fragment d'une coupe tronconique (fond diam 8cm)
Provenance Saint-Vincent,
Protohistoire, bronze final
Inv.1905.155.01

Fragment d'une coupe tronconique (fond diam 8cm)
Provenance - Nécropole à incinération protohistorique de Saint-Vincent
Inv.1905.155.02
Ces coupes ont probablement servi de couvercle aux urnes funéraires

Fusaïole
Terre cuite
(Ep. 1,7cm / diamètre 3cm),
Protohistoire, Bronze final / premier Age du fer.
Provenance : Saint-Vincent.
Inv.1905.155.12
La fusaïole est un élément circulaire, généralement en terre cuite, fixé à la base d'un fuseau servant à le lester pour le filage de la laine.

Objets de bronze et indices d'occupations protohistoriques

Bracelet ruban
Bronze
Protohistoire,
Bronze final / premier Age du fer.
Provenance : Saint-Vincent
Inv.1905.155.06

Fragment de tige d'épingle
Bronze (6,8cm/0,2cm)
Protohistoire, Bronze final / premier Age du fer
Provenance Saint-Vincent
Inv.1905.155.07

Bouton à bélière
Bronze
(diam. 1,7cm / ép. 0,6cm).
Protohistoire,
Bronze final / premier Age du fer.
Provenance Saint-Vincent
Inv.1905.155.11

Perles
Bronze
(1 de 1 cm de diamètre)
Protohistoire, Bronze final / premier Age du fer.
Provenance Saint-Vincent.
Inv.1905.155.14

Petit gobelet
Terre cuite
Protohistoire,
Bronze final / premier Age du fer.
Provenance Saint-Vincent.

Urne ou vase fermé
Céramique
Protohistoire, bronze final / premier age du fer.
Provenance Saint-Vincent.
Inv.1905.155.04

Carte des découvertes archéologiques

Canton de Lisle-sur-Tarn et ses environs.
Sites du Paléolithique au Moyen Age Central

Source : Ouvrage collectif (Brigitte BENNETEU, Véronique LASSERE, Jeannie CADEILHAN, Francis FUNK), Catalogue d'exposition, Voyage archéologique dans le canton de Lisle-sur-Tarn, collection du musée Raymond Lafage

LES PROTECTIONS AU TITRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

L'Antiquité

LA ROMANISATION

Dès le IIe et le Ier siècles avant notre ère, des agglomérations se développent au bord du Tarn. A l'époque Gallo-romaine, le canton est peuplé, mais aucun vestige de monument important n'a perduré. En revanche, il a été découvert de nombreux signes d'occupation romaine, dans l'art de la céramique dans les ateliers de Montans, à 7 kilomètres en amont de Lisle-sur-Tarn.

Sur le sol du canton, la collecte de tuiles plates à rebord, tuiles courbes, petites briques de formes différenciées, fragments de marbre, poids de terre cuite, débris de poterie et de restes d'amphores, témoigne d'une forte densité d'occupation humaine à cette époque.

Peson
(7 cm x 4,5 cm x 2,5 cm)
Provenance : Montans
Inv.1890.111.25

LA CÉRAMIQUE SIGILLÉE

Au Ier et IIe siècles, plus de deux cents potiers à Montans fabriquent des vases exportés dans tout le bassin inférieur du Tarn et de la Garonne, jusque vers la façade atlantique. Les productions de céramique imitent les productions italiques de sigillée. C'est une vaisselle de table au vernis rouge que l'on fabrique à des milliers d'exemplaires.

fragment de moule
drag.37
Provenance : Montans
Inv.2003.191.038

TECHNIQUE DE FABRICATION

La glaise locale est préparée. Des vases, au tour ou au moule, sont façonnés. Les pièces sont enduites d'un engobe argileux très soigneusement affiné. Après une semaine de séchage, la cuisson est réalisée à 950° dans des fours à flamme isolée. La pâte devient rose ou beige, dure, sonore et la surface prend une couleur uniformément rouge.

Des poinçons d'argile (en latin sigilla, d'où le nom de céramique sigillée) servent à imprimer les décors dans le creux des moules. D'autres poinçons, en os, marquent sur les vases les noms des fabricants.

Le fonds archéologique antique comprend plus de 100 pièces, fragments de céramique sigillée dont 14 fragments de moules.

Il s'agit principalement de formes courantes (coupes Drag.37 et Drag.29) décorées d'oves et d'éléments floraux.

Moule en céramique sigillée Drag.37
Provenance : Montans
Inv.2003.191.147
Le décor très fin est obtenu à l'aide de sceaux qui donnent le nom à la technique

Coupelle sigillée
Estampille Nepotis
Provenance : Montans
Inv.2003.196.11

LA CULTURE DE LA VIGNE

Parmi les nombreuses activités économiques gallo-romaines de ce canton, on peut retenir la culture de la vigne. La culture antique dans la basse vallée du Tarn a longtemps été discutée, mais la preuve de son développement a été attestée par la découverte d'un four d'amphores pour le vin à Montans, daté du Ier siècle de notre ère.

Deux fragments d'amphores conservés au Musée Raymond Lafage, proviennent des Galaberts et de la Sabatterie.

Amphore
Dressel 1A

L'Antiquité

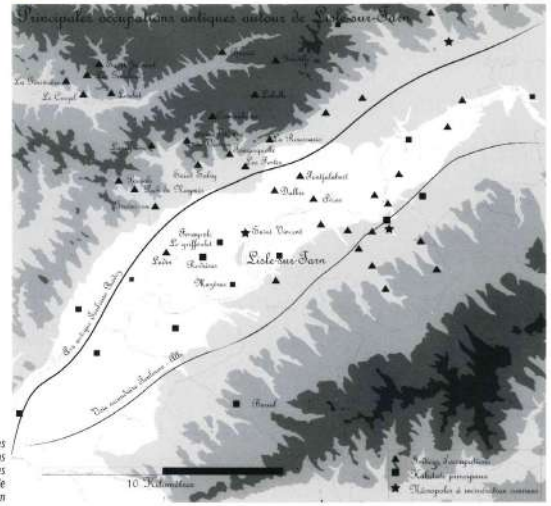

Principales occupations antiques autour de Lisle-sur-Tarn

LES VILLAE GALLO-ROMAINES

Cette période est marquée par l'existence de villae gallo-romaines. Achille Gaillac en dénombre une quarantaine : villae ou habitats plus modestes près de cours d'eau. Pendant la seconde moitié du Ier siècle, les fermes - souvent en bois - se transforment, sous l'influence romaine, en villae maçonnées. De nombreux vestiges de sols décorés ont été trouvés dès la fin du XIXe siècle. Peu ont été conservés.

De la céramique antique provient de la villa de Rodières ou du Griffoulet. Dans ce dernier site, ont été trouvés de nombreux fragments de céramique : un antéfixe, un poids en terre cuite, des morceaux de revêtements, des tessons de verre, quelques rares monnaies. Le reste du fonds de collection de la période antique du musée Raymond Lafage provient de Montans ou de ses environs. Il se compose de quelques amphores, de lampes à huile, d'un vase grec, de fusaïoles et de fragments de poteries sigillées.

Antéfixe
Décor anthropomorphe
Provenance : Montans
Inv.2003.196.01

Fusaïole
Décor au compas
Provenance : Montans
Inv.1890.111.27

Source : Ouvrage collectif (Brigitte BENNETEU, Véronique LASSERE, Jeannie CADEILHAN, Francis FUNK), Catalogue d'exposition, Voyage archéologique dans le canton de Lisle-sur-Tarn, collection du musée Raymond Lafage

LE PATRIMOINE ENVIRONNEMENTAL : ZNIEFF

Les ZNIEFF constituent un outil de connaissance du patrimoine naturel national de la France. La présence d'une ZNIEFF ne confère au territoire aucune protection réglementaire ; il s'agit simplement d'un instrument d'appréciation et de sensibilisation destiné à éclairer les décisions publiques ou privées.
Le territoire de Lisle-sur-Tarn comporte deux zones de ZNIEFF.

La forêt de Sivens
Située au nord du territoire communal, sur les coteaux, la forêt de Sivens (ZNIEFF de type 1) d'une superficie de 1186 ha dont 802 sur la commune, a été retenue comme Espace Naturel Sensible par le Conseil Général du Tarn.
Les critères d'intérêt sont surtout liés à l'importante biodiversité faunistique et notamment ornithologique: site de nidification de nombreux rapaces tels que l'Aigle botté, le Circaète, l'Autour, l'Epervier, le Hibou moyen-duc et le Busard. La Bécasse, le Pic mar, l'Engoulevent et la Pie-grièche écorcheur sont également présents au sein de ce massif forestier qui abrite des mammifères tels que la Genette, la Martre et l'Ecureuil. D'un point de vue floristique, la forêt de Sivens présente un intérêt particulier de par la présence du Chêne tauzin, du Ciste à feuille de sauge et du Chêne liège de la Jasse qui constitue une curiosité botanique. Cette ZNIEFF présente aussi un intérêt mycologique avec une grande diversité de champignons forestiers.

La Basse Vallée du Tarn
Cette ZNIEFF occupe une portion de la rivière Tarn à cheval sur trois départements (Tarn, Haute-Garonne et Tarn-et-Garonne), sur un linéaire d'environ 3628ha. L'altitude moyenne est de 108m. À son extrême est, elle débute au niveau de la commune de Saint-Juéry (à proximité immédiate d'Albi) pour se terminer à sa confluence avec la Garonne au niveau de la base de loisirs de Saint-Nicolas-de-la-Grave. Les composantes paysagères sont le lit mineur de la rivière et sa ripisylve, des portions d'affluents ainsi que des zones boisées et agricoles. La zone héberge une flore riche. Une grande partie des espèces appartient aux communautés annuelles thermophiles des pentes abruptes surplombant la rivière. La ripisylve, les falaises suintantes et les sables des bords de la rivière portent localement des espèces végétales ayant une grande valeur patrimoniale d'un point de vue faunistique, plusieurs groupes taxonomiques ont été recensés dont les plus représentatifs sont les oiseaux et les poissons pour les vertébrés, les orthoptères et les crustacés pour les invertébrés.

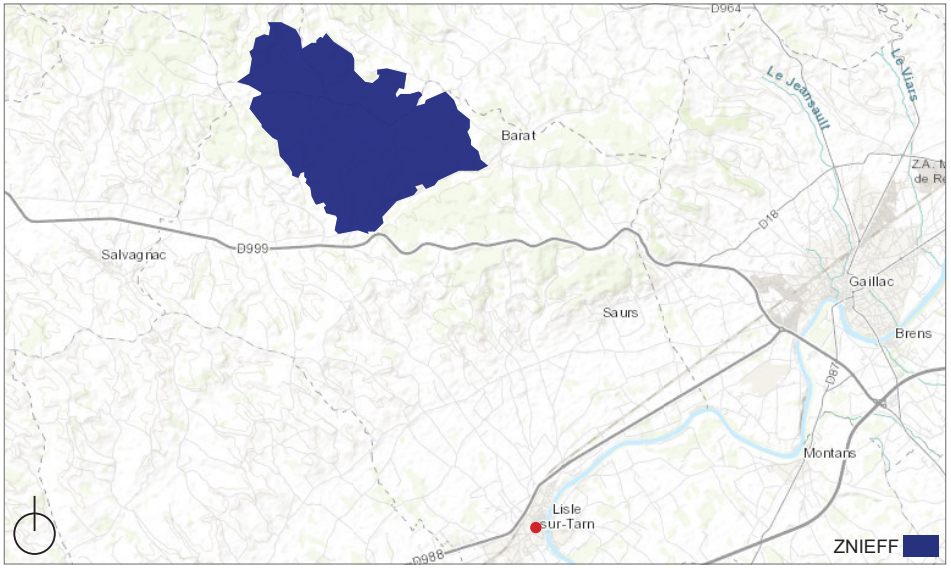

Source : INPN, ZNIEFF La Forêt de Sivens, https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/730010124

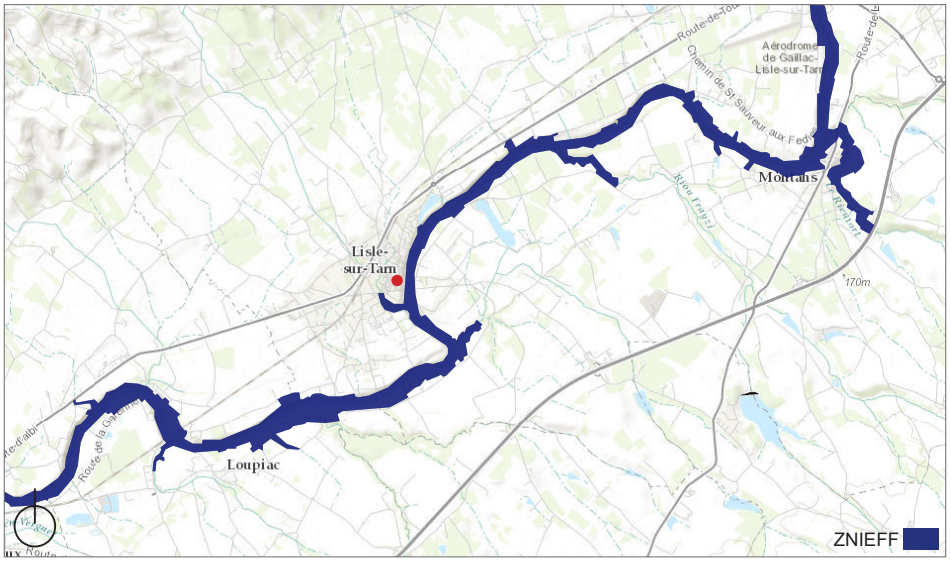

Source : INPN, La Basse Vallée du Tarn, https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/730030121

La paroisse de Saint-Salvy au milieu des vignes

LE TERRITOIRE COMMUNAL

LES ENTITÉS PAYSAGÈRES

La commune de Lisle-sur-Tarn, située dans la vallée du Tarn, fait partie du vignoble de Gaillac, appellation contrôlée depuis 1938. Implantée sur la rive droite de la rivière, ce vaste territoire rural, étroit et allongé, se développe vers le nord embrassant quatre entités paysagères.

La plaine du Tarn

La plaine alluviale du Tarn s'organise depuis la rivière en deux terrasses majeures permettant de relier les coteaux. C'est un territoire agricole fertile qui s'organise en polyculture alliant céréaliculture et élevage, mais aussi la viticulture notamment dans les secteurs les plus proches des coteaux.
C'est dans cet espace plat que se sont implantées depuis le moyen âge les principales voies de communication longeant le Tarn : la route nationale avec ces majestueux alignements de platane, la voie ferrée et l'actuelle D18 reliant les différents hameaux : les Tres Cantous, Louvignes, Les Fortis, Ménerque, et, au pied des collines, Saurs.

La plaine depuis les coteaux, vers Montaigut

Le domaine viticole d'Escabes, implanté à la jonction des terrasses et des coteaux

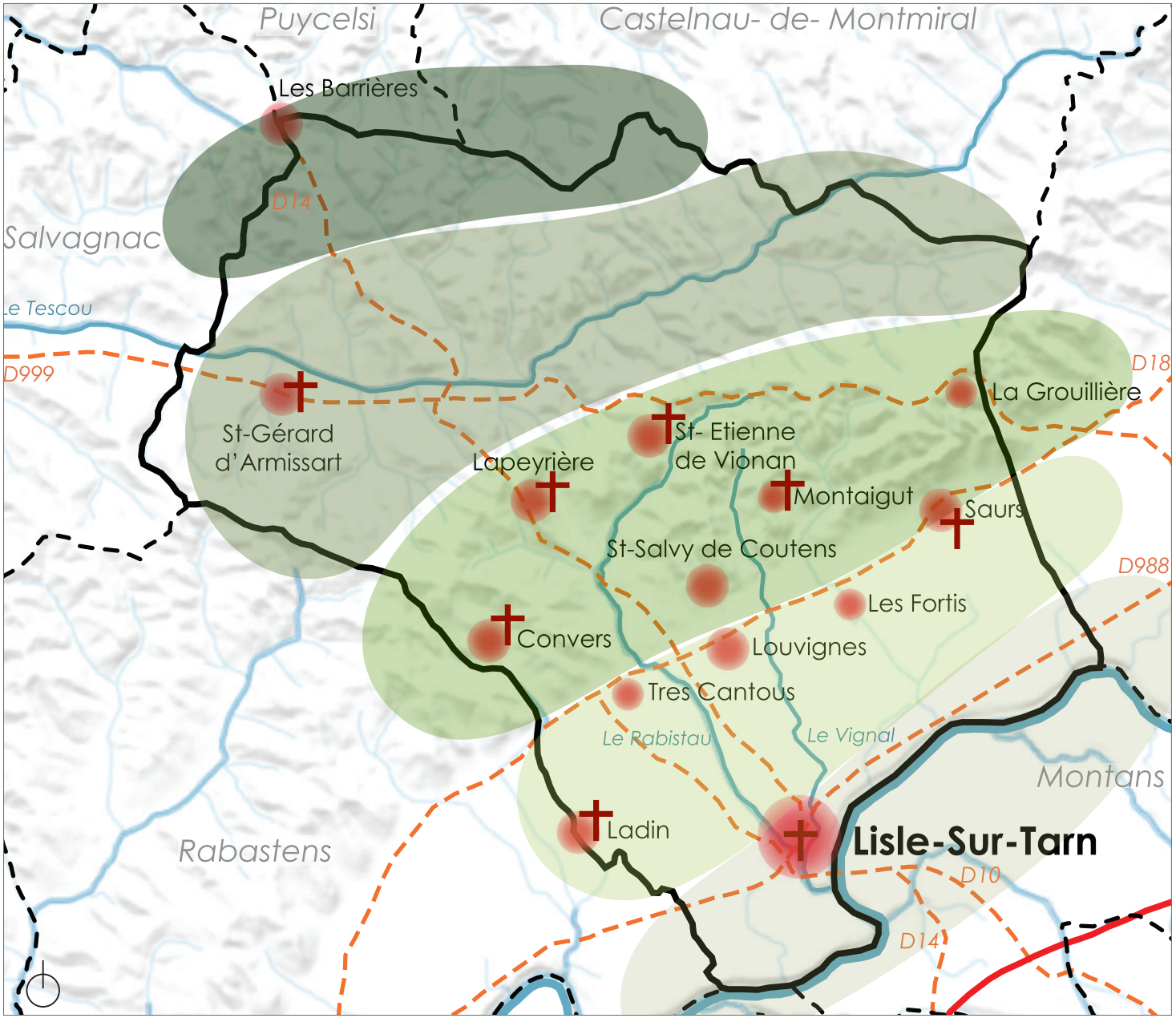

Église
La Vallée du Tarn
La plaine alluviale du Tarn
Les coteaux viticoles
La Vallée du Tescou
La forêt de Sivens

LES ENTITÉS PAYSAGÈRES

Les coteaux

Ici, le relief est vallonné, les collines sont soulignées par de nombreux ruisseaux qui s'écoulent vers la vallée du Tarn. Les guides touristiques présentent ce territoire comme « la Toscane Lilloise ».

Les coteaux viticoles

Les premiers coteaux jouxtant la terrasse haute sont majoritairement plantés de vignes. Les anciennes paroisses rurales implantées au sommet de mamelons se succèdent de loin en loin : Saint Salvy-de-Coutens, Lapeyrière, Convers, Montaigut. Ce dernier hameau constitue le premier lieu d'urbanisation de la commune. Le castrum édifié sur un piton dominant la vallée du Tarn a été assiégé par Simon de Montfort, puis démantelé. Le château détruit, les habitants de Montaigut se sont placés sous la protection des chevaliers de L'Isle. C'est à leur intention que fut créé par Raymond VII la bastide de Lisle-sur-Tarn.

Les collines boisées et les vallons agricoles

Au nord des coteaux viticoles « s'étend un secteur caractérisé par des reliefs collinaires modérés, généralement boisés, tout au moins sur leur partie sommitale. Sur le flanc ou au sommet de certains mamelons, on peut observer une structure de bocage tout à fait intéressante, tant d'un point de vue du paysage que des conditions environnementales. » (1) Entre ces boisements, des vallons sont dédiés à l'agriculture, essentiellement de la polyculture et de l'élevage. Les hameaux de Saint-Etienne de Vionan, Lapeyrière et Convers sont implantés dans ce secteur.

(1) extrait du rapport de la ZPPAUP – Isabelle Moulis et Jean-François Lamour

Le hameau de Montaigut

Le hameau de Saint-Etienne-de-Vionan

LE PATRIMOINE BÂTI

Les anciennes paroisses rurales sont nombreuses sur la commune. Situées à la jonction de la plaine et des collines ou au sommet des coteaux, se sont des lieux discrets dissimulés par des haies champêtres. Seuls les clochers des chapelles et les cyprès des cimetières révèlent leurs présences.

La Vallée du Tescou

Le Tescou traverse le Nord de la commune selon un axe est ouest parallèle au Tarn. La départementale 999 inscrit son tracé dans le cours de la vallée. Le paysage est constitué de collines allongées avec des forêts sur les plus fortes pentes, des terres agricoles (polyculture), des pâturages et prairies. L'ancienne paroisse rurale de Saint-Gérard d'Armissard est le seul groupement d'habitat de de la vallée.

Eglise de Saint-Gérard d'Armissard

La forêt du Sivens (ZNIEFF)

Cet ensemble forestier de coteaux est essentiellement composé de taillis sous futaie, de futaies de chêne et de plantations de résineux. L'essentiel des plantations appartient au conseil général du Tarn (forêt départementale gérée par l'ONF) et possède une vocation touristique de découverte de la nature. Cette forêt est proche de par sa structure et ses intérêts faunistiques de la forêt de Grésigne voisine.

Eglise de Montaigut

Chapelle Saint-Salvy de Couvens

Chapelle Saint-Pierre de Convers

Chapelle de Saurs

LE PATRIMOINE BÂTI

Dans la plaine du Tarn et sur les coteaux, le patrimoine bâti est lié à l'agriculture et la viticulture. Les fermes et les domaines, avec demeure ou château, témoignent de la culture de la vigne depuis l'époque médiévale et de son développement au cour du XIXème siècle. Les grands arbres sont des marqueurs de ce paysage : arbres d'alignement le long des allées des domaines et des chemins ruraux, parc des demeures et châteaux, arbres roi marquant l'entrée d'une ferme ou un carrefour. Ses sujets remarquables composés de platanes, cèdres, séquoïa et pins parasol signalent, mettent en scène et accompagnent le patrimoine bâti.
Les nombreux pigeonniers isolés dans les champs ou à proximité des exploitations sont d'autres éléments-repères de ces terres agricoles et viticoles.

Pigeonnier à Louvignes

Pigeonnier à Saurs

Allées de platanes château de Lastours

Le long de la D18

Cèdre le long de la D18

En allant vers Saurs

La maison forte des Cassagnols - XVIIe siècle

La demeure des Lormières à Louvignes - XVIIIe siècle

La ferme de Borie Vieille et son chai - XIXe et XXe siècles
Crédit photo : Philippe Poitou dans «Le Gaillac, vin de ville, vin des champs»

Le château des Fortis - XIXe siècle
Crédit photo : Philippe Poitou, patrimoines.larégion.fr

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le PLU, établi par le bureau d'étude Ségui et Coulomb, sarl d'architecture a été approuvé le 14 juin 2012. Les choix retenus dans le PADD s'inscrit dans une préservation des patrimoines, paysager, urbain et bâti du territoire communal.

Préserver les espaces agricoles qui occupent une grande partie de la commune – classer en zone A.

Préserver les espaces naturels situés majoritairement au nord de la commune – classer en zone N :
- la ZNIEFF de type I « Forêt de Sivens » ;
- aux masses boisées des coteaux.

Certains boisements ont été protégés en espaces boisés classés – EBC :
- boisements associés à la forêt de Sivens ;
- divers petits boisements situés au sein de la zone agricole, plus particulièrement sur la partie ouest du territoire et qui constituent des marqueurs paysagers identitaires.

Préserver des éléments du paysage :
Le plan de zonage fait ainsi apparaître divers éléments paysagers à préserver et notamment des arbres isolés à conserver en raison de leur caractère de marqueurs identitaires dans le paysage communal.

Préserver le bâti remarquable présent sur le territoire communal :
- maisons d'habitation sans lien avec l'activité agricole ;
- habitations ou bâtiments présents sur un site à vocation agricole ;
- dépendances ou annexes sans lien avec l'agriculture et non habitées mais présentant des contraintes agricoles jugées incompatibles pour autoriser un changement de destination.

Un numéro est associé à chacun des bâtiments repérés et renvoie au document « Inventaire du bâti de caractère de la commune de Lisle-sur-Tarn » annexé au rapport de présentation. Celui-ci contient une fiche de description du site et du paysage et de l'architecture du bâtiment, ainsi qu'une fiche de prescriptions architecturales et paysagères. Une distinction a été réalisée entre les bâtiments pour lesquels une extension est autorisée (les deux premiers cas) et ceux pour lesquels elle ne l'est pas. (le dernier cas)

Préserver de bâti remarquable au titre de l'article L123-3-1 du code de l'urbanisme :
Le document graphique identifie 15 bâtiments, repérés par la chambre d'agriculture comme « dépendances ou annexes sans lien avec l'agriculture et non habitées » et pouvant faire l'objet d'un changement de destination en habitation, puisqu'ils ne présentent pas de contraintes agricoles jugées incompatibles. Comme pour les bâtiments remarquables à préserver au titre de l'article L123-1-5-7° du code de l'urbanisme, le bâti de caractère pouvant changer de destination est repéré par un numéro renvoyant au document « Inventaire du bâti de caractère de la commune de Lisle-sur-Tarn.

Contrer l'étalement résidentiel en milieu rural :
L'objectif est de préserver l'urbanisation compacte en privilégiant la densification des espaces déjà urbanisés – zone UH (habitat uniquement) :

Six hameaux sont concernés : Saurs, Louvignes, La Peyrière, La Roussario, Bécède, Les barrières. Seuls ceux de Louvignes et Saurs présentent un intérêt patrimonial.

Le hameau de Saurs

Le hameau de Saurs présente de nombreux terrains non bâtis, notamment au sud du chemin de Montaigut et au centre du hameau, entre le chemin départemental CD18 et le chemin communal CV21.

Le PLU a classé les plus grands terrains en zone AUH, imposant une opération d'aménagement d'ensemble. Le règlement du hameau (zones UH et AUH) autorise une implantation du bâti dans une bande de 20m de profondeur comptée soit à partir de la limite de la voie ou de l'emprise publique, soit quand elle existe, à partir de la marge de recul indiquée sur les documents graphiques. Le règlement impose également une implantation du bâti contre au moins une limite séparative latérale. Ces règles sont conçues pour privilégier une forme d'habitat groupée, inspirée de la typologie du hameau, et favorisant les continuités (continuité du bâti, continuité des jardins). Les orientations d'aménagement ci-dessous précisent et complètent ces prescriptions règlementaires.

Vue aérienne du hameau

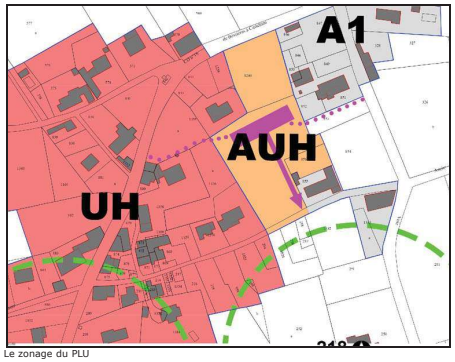

Le zonage du PLU

Inventaire du bâti remarquable de la commune de LISLE-sur-TARN — Feuille 5 du Zonage PLU

SITE & PAYSAGE	
ENTITÉ PAYSAGÈRE ENVIRONNANTE	
Plaine alluviale	Paysage agricole ouvert de la plaine alluviale du Tescou
Coteau viticole	
Berges du Tarn	
Bois / zone Naturelle	
COMPOSITION DE L'ESPACE BATI - INTEGRATION PAYSAGERE	
Bâti isolé	le bâtiment isolé se trouve non loin du moulin du lieudit.
Ensemble bâti composé	
Espaces libres	Le bâtiment est entouré d'un grand terrain-jardin arboré.
MARQUEURS DU PAYSAGE ENVIRONNANT	
Arbres isolés	Quelques arbres fruitiers et ornementaux
Alignements d'arbres	Haie dense délimitant le jardin arboré + Ripisyle proche
Patrimoine religieux	
Petit patrimoine rural	Pigeonnier de type pied-de-mulet intégré dans le bâtiment
Autre	
TRAITEMENT DES LIMITES	
Clôtures	Aucune clôture maçonnée : seule la haie délimite l'espace
Portails	
Murs de soutènement	
Chemins	

La Salle-basse — N 0135 | N°382

ARCHITECTURE	
TYPOLOGIE	
Corps de ferme	
Maison - Maison de Maître	x
Domaine-Château viticole	
Annexe agricole	
Petit patrimoine rural	
FORMES & VOLUMÉTRIE	
Forme - Niveaux	Bâtiment linéaire (R+1)
Composition	
Ordonnancement	
Extensions	Prolongement latéral du bâtiment
MATERIAUX	
Couverture :	
Structure	Toiture à double pente
Matériaux	Tuiles canal anciennes (pigeonnier) + tuiles mécaniques
Façades :	
Pans de bois	
Pierre de taille	
Maçonnées-enduites	Enduit sur maçonnerie (pierres et briques)
Menuiseries :	
Portes	Bois
Fenêtres	Bois
ELÉMENTS DE DÉCOR	
Ouvertures & percements :	
Encadrements	Linteaux en bois. Encadrements verticaux en briques
Balcons / Escalier	
Façades :	
Couleurs d'enduit	Terre-beige clair
Décors peints	
Modénature	
Autres :	

Les principes d'aménagement à respecter

Typologie d'habitat :

Habitat individuel groupé ou en bande ; mitoyenneté partielle ou complète. Il s'agit de mettre en valeur des continuités et d'optimiser la constructibilité sur petites parcelles, dans l'esprit du hameau.

Implantation du bâti :

Les constructions seront implantées à l'alignement des constructions voisines ou à l'alignement de l'emprise publique selon le schéma ci-contre. Les faîtages seront parallèles. Cette implantation devra permettre à la fois de mettre en valeur les fronts bâtis sur l'espace public et de dégager une surface non bâtie aménageable en jardin dans la partie sud des parcelles.

Paysage et espace public :

Un espace public sera aménagé au cœur de l'opération, intégrant une liaison piétonne est-ouest qui relie le CD18 au VC21. La desserte principale de l'opération se fera depuis le chemin de Montaigut au sud.

Inventaire du bâti remarquable de la commune de LISLE-sur-TARN — Feuille 5 du Zonage PLU

PRESCRIPTIONS PAYSAGERES	N 0135	La Salle-Basse	382
Vues : Maintenir l'espace libre autour du bâtiment pour préserver la vue panoramique **Structures végétales du paysage :** Les grands arbres ornant la prairie environnante doivent être préservés. **Traitement des limites :** Toute clôture doit être transparente (claire-voie, grillage), naturelle (bois, haie) et basse (< 0,50m). **Espaces non bâtis :** Doit être privilégié un revêtement naturel des sols : enherbement, gravillonnette, stabilisé, dallage pierre...			

PARTICULARITÉS & DÉTAILS

PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES

PRINCIPES GENERAUX :
Mettre en valeur la qualité architecturale et la cohérence du corps d'habitation ancien

FORMES ET VOLUMETRIE :
SURELEVATION : La surélévation du bâtiment est interdite.
EXTENSION : L'extension du bâtiment est possible par prolongement du pan de toiture arrière (nord).
DEMOLITION : La démolition du bâtiment est interdite.

MATERIAUX :
Couverture : Les tuiles canal anciennes devront être conservées.
Pour améliorer l'aspect extérieur du bâtiment en rendant une certaine cohérence à sa couverture, il conviendrait de remplacer ou du moins mélanger les tuiles canal récentes avec des tuiles canal anciennes.
Façade : Le traitement des façades devra respecter les matériaux traditionnels (adobe, brique, pierre).
Toutes les façades devront être enduites (chaux hydraulique) pour protéger les maçonneries.
L'enduit de finition (chaux aérienne) devra être de teinte proche de celle des terres environnantes.
Les encadrements des ouvertures devront être soulignés par un enduit peint de teinte plus claire que le reste des façades du bâtiment.

PERCEMENTS ET MENUISERIES :
Les baies et portes anciennes (bois) devront être conservées et, le cas échéant, remplacées à l'identique.

AUTRE : La qualité de l'ensemble bâti tient à la silhouette du pigeonnier (pied-de-mulet) implanté dans le prolongement du bâtiment. Pour renforcer sa valeur tout en le différenciant, le pigeonnier devra être restauré à l'identique (matériaux, détails d'architecture), les teintes de l'enduit de finition étant préférentiellement choisies dans la même gamme de tons que celle des façades du bâtiment mitoyen.

Source : PLU

Source : PLU

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le hameau de Saurs

Le hameau de Saurs présente de nombreux terrains non bâtis, notamment au sud du chemin de Montaigut et au centre du hameau, entre le chemin départemental CD18 et le chemin communal CV21.

Le PLU a classé les plus grands terrains en zone AUH, imposant une opération d'aménagement d'ensemble. Le règlement du hameau (zones UH et AUH) autorise une implantation du bâti dans une bande de 20m de profondeur comptée soit à partir de la limite de la voie ou de l'emprise publique, soit quand elle existe, à partir de la marge de recul indiquée sur les documents graphiques. Le règlement impose également une implantation du bâti contre au moins une limite séparative latérale. Ces règles sont conçues pour privilégier une forme d'habitat groupée, inspirée de la typologie du hameau, et favorisant les continuités (continuité du bâti, continuité des jardins). Les orientations d'aménagement ci-dessous précisent et complètent ces prescriptions règlementaires.

Vue aérienne du hameau

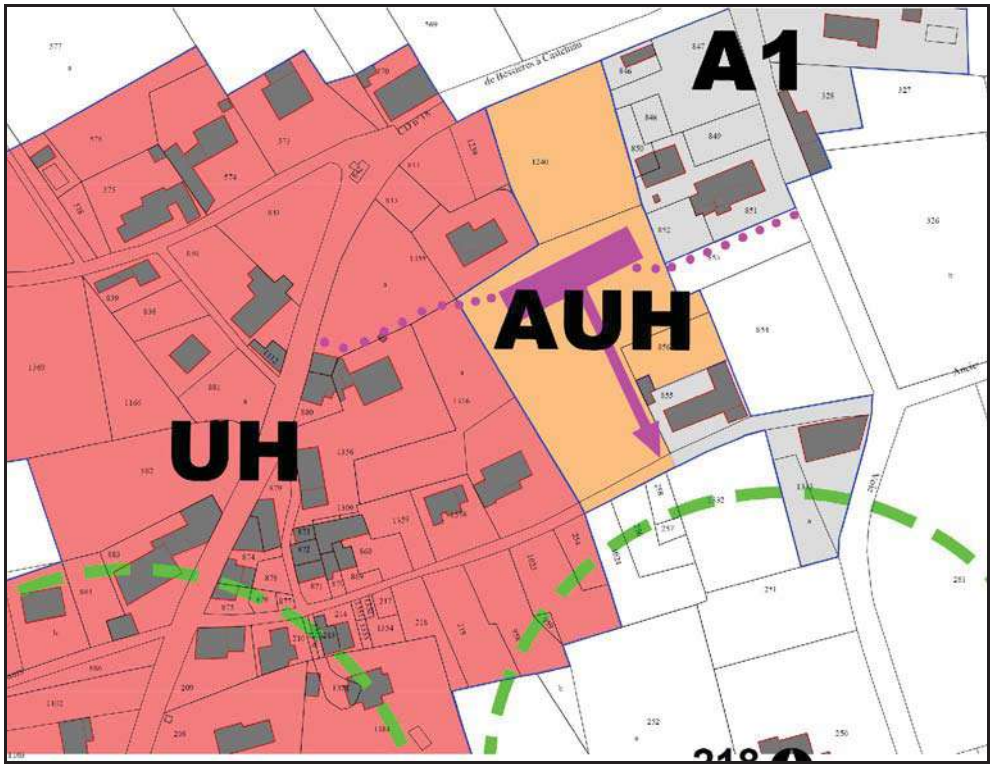

Le zonage du PLU

Les principes d'aménagement à respecter

Typologie d'habitat :

Habitat individuel groupé ou en bande ; mitoyenneté partielle ou complète. Il s'agit de mettre en valeur des continuités et d'optimiser la constructibilité sur petites parcelles, dans l'esprit du hameau.

Implantation du bâti :

Les constructions seront implantées à l'alignement des constructions voisines ou à l'alignement de l'emprise publique selon le schéma ci-contre. Les faîtages seront parallèles. Cette implantation devra permettre à la fois de mettre en valeur les fronts bâtis sur l'espace public et de dégager une surface non bâtie aménageable en jardin dans la partie sud des parcelles.

Paysage et espace public :

Un espace public sera aménagé au cœur de l'opération, intégrant une liaison piétonne est-ouest qui relie le CD18 au VC21. La desserte principale de l'opération se fera depuis le chemin de Montaigut au sud.

LA VILLE DE LISLE-SUR-TARN ET LE HAMEAU DE PUECH-DU-TAUR

La ville de Lisle-sur-Tarn et le hameau du Puech-du-Taur

UN SITE FAÇONNÉ PAR LES COURS D'EAU

L'île / L'isle / Lisle-sur-Tarn

Dans la plaine alluviale du Tarn, implantée sur la rive droite comme Gaillac en amont et Rabastens en aval, Lisle-sur-Tarn tire sa dénomination de son milieu naturel originel en île ou en presqu'île, évoluant de Yla, à Isla d'Albigeois, à Isla d'Alby, à Lisle-sur-Tarn.
Cette « île » est dessinée d'une part par les berges abruptes, d'une quinzaine de mètres de haut, façonnées par la rivière, et d'autre part, par les ruisseaux sinueux, provenant des coteaux. Le Vignal rejoint le Rabisteau et tous deux sont affluents du Tarn. A leurs confluences, les terres sont marécageuses. Au nord, un fossé où remontent les eaux du Tarn constitue la dernière limite de « l'île ».

Le château de Belbèze et en aval la bastide

Mémoire du château fort, le château de Belbèze

Le château de Belbèze, ou Bellevue, est situé à 400m en amont du bourg, en bordure du Tarn. L'édifice actuel date à la fin du XVIIIe siècle dans un style néoclassique sobre, attribué à Charles Pie du Puget. Selon un plan en U, la cour d'arrivée est desservie par une allée. Le corps de logis principal s'élève sur un léger soubassement et sur trois niveaux, et est pourvu de deux ailes latérales sur un niveau. L'étage de soubassement voûte accueillait les activités de vinification. Il a été reconstruit sur l'emplacement d'un château fort médiéval qui, selon les historiens, contrôlait et sécurisait le passage sur le Tarn. Le ruisseau des Cassarous rejoint le Tarn à cet endroit-là, complété par des fossés qui défendaient le château fort.

Château de Belbèze ou Bellevue - XVIIIème siècle, façade d'entrée

Vestiges de la chapelle romane

Du vestige de la chapelle romane subsiste le portail enchassé dans l'élévation nord de l'église paroissiale Notre-Dame de la Joncquière.
Il combine des éléments issus de la tradition antique tels que l'ouverture en plein cintre à forte connotation triomphale, la présence de colonnes recevant l'arc et garnissant les piédroits, mais aussi le développement en profondeur avec la multiplication des voussures insérées dans un avant-corps.

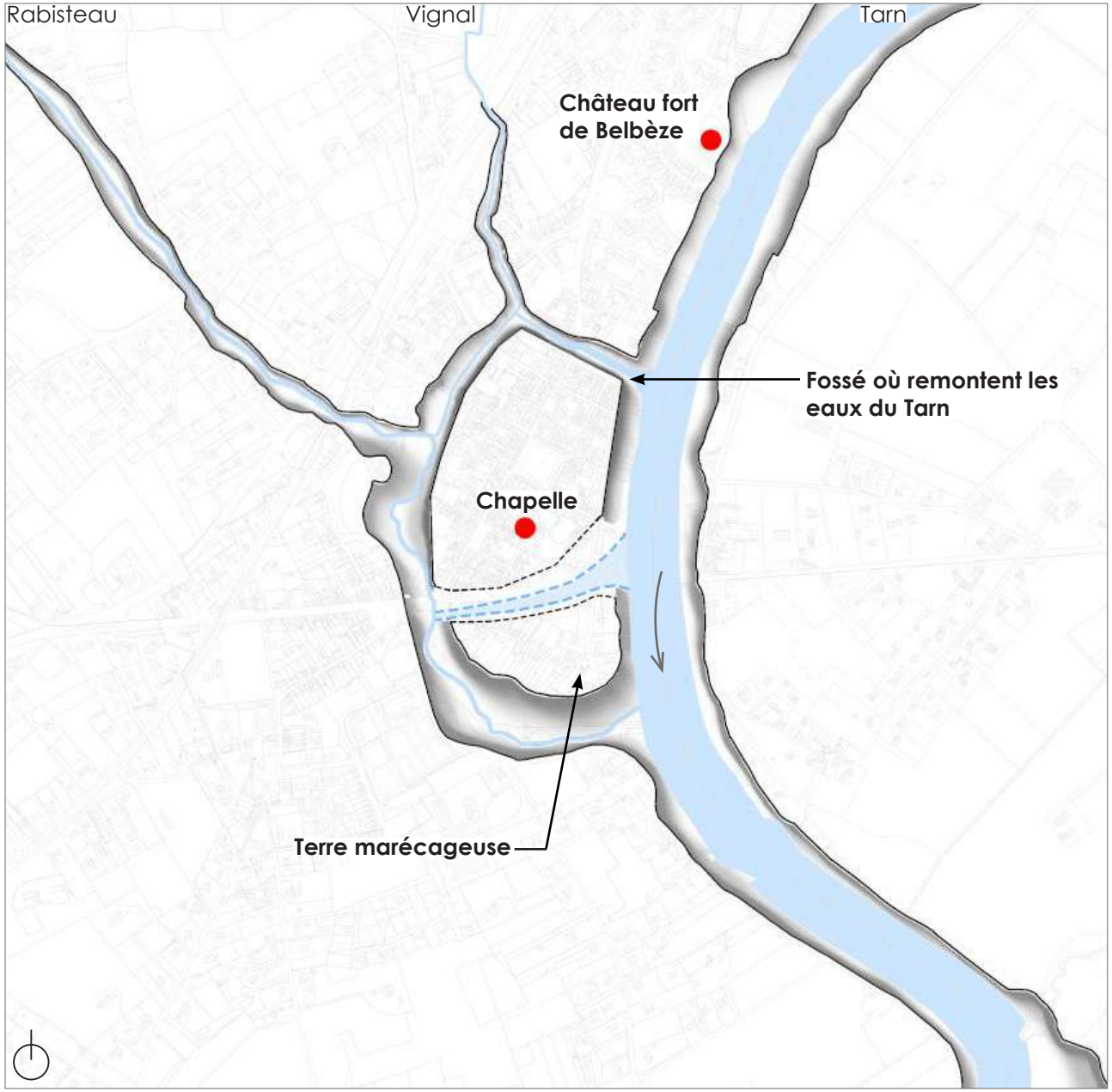

Le Tarn

Le franchissement de la rivière

Le bourg s'est développé uniquement sur la rive droite. Au fil des siècles, plusieurs dispositifs ont permis la traversée pour rejoindre la berge opposée.
Un bac positionné à hauteur du port inférieur assurait le passage vers l'autre rive, tel que le cadastre napoléonien le représente (1831).

Alors que le pont d'Albi est le plus ancien construit au XIème et élargi en 1820 et le pont de Marssac construit en pierre en 1777, la traversée du Tarn n'est devenue une chose importante qu'au XIXème et de nombreux ponts, pour la plupart suspendus, sont construits.

Celui de Lisle-sur-Tarn est construit en 1838 et mis en service en 1839. Il est remplacé en 1955-56 par le pont actuel à arc unique avec tablier supérieur en béton armé de l'ingénieur Jean Courbon dont le dessin fin et élancé s'inscrit remarquablement dans le cadre paysager des rives du Tarn.

Un bac permet de relier Lisle-sur-Tarn au hameau de Puech-du-Taur, cadastre Napoléonien (1831)

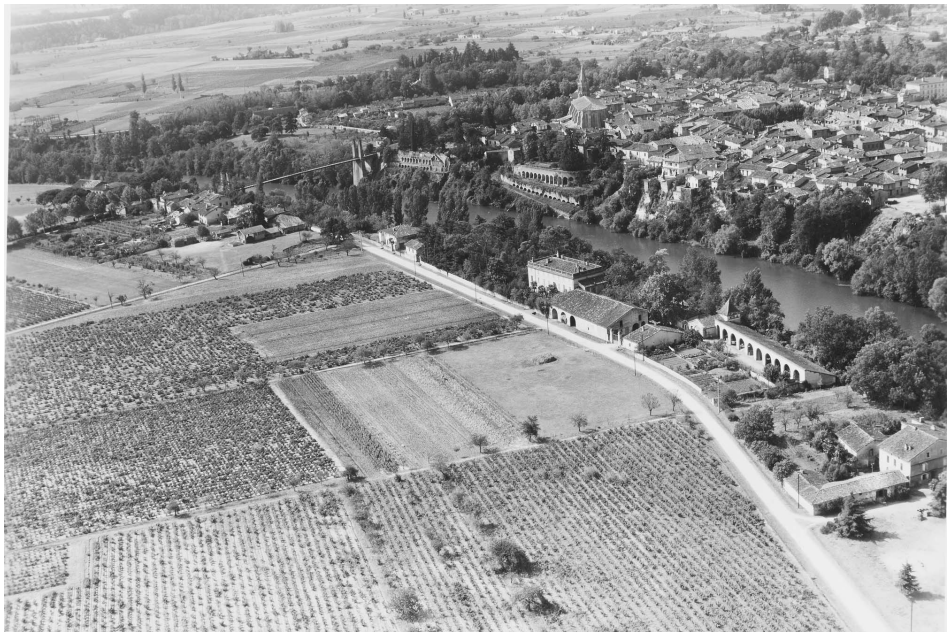
Pont Haubanné reliant lisle-sur-Tarn à Puech du Taur, photo aérienne entre 1945 et 1956 Henrard Roger, médiathèque du patrimoine et de l'architecture, ministère de la culture

Pont en arc avec tablier supérieur construit en 1955-56 par Jean Courbon, professeur à l'école des Ponts et chaussées du cours de résistance des matériaux

Le retournement de la ville au XIXème siècle, la façade emblématique sur le Tarn

La bastide médiévale s'est installée sur cette « île », protégée derrière ses remparts (complétés des fossés dans lesquels coulaient les ruisseaux affluents du Tarn). Côté Tarn, seule la porte du Port permettait les échanges. Les périodes de paix s'installant, l'enceinte devenant obsolète, la ville s'est progressivement ouverte et retournée sur la rivière. Les grandes demeures ont aménagé les espaces disponibles en créant des terrasses jardinées étagées pour s'installer sur ces berges abruptes. Elles sont construites par des murs de soutènement en briques doublés d'arcades, à proximité du quai du port inférieur et de la culée du pont. Cette intervention humaine est entourée par la ripisylve qui se développe librement sur les rives. Depuis le XIXème siècle, cette façade sur le Tarn est devenue emblématique et forme une des représentations de Lisle-sur-Tarn les plus reprises, en cartes postales notamment. Cette vue pittoresque est appréciable en venant de Montans. Aujourd'hui, le développement de la ripisylve sur les berges tend à faire disparaitre les constructions étagées. Un équilibre est à trouver en lien également avec la gestion du secteur qui est zone inondable ou effondrement des berges au PPRi.

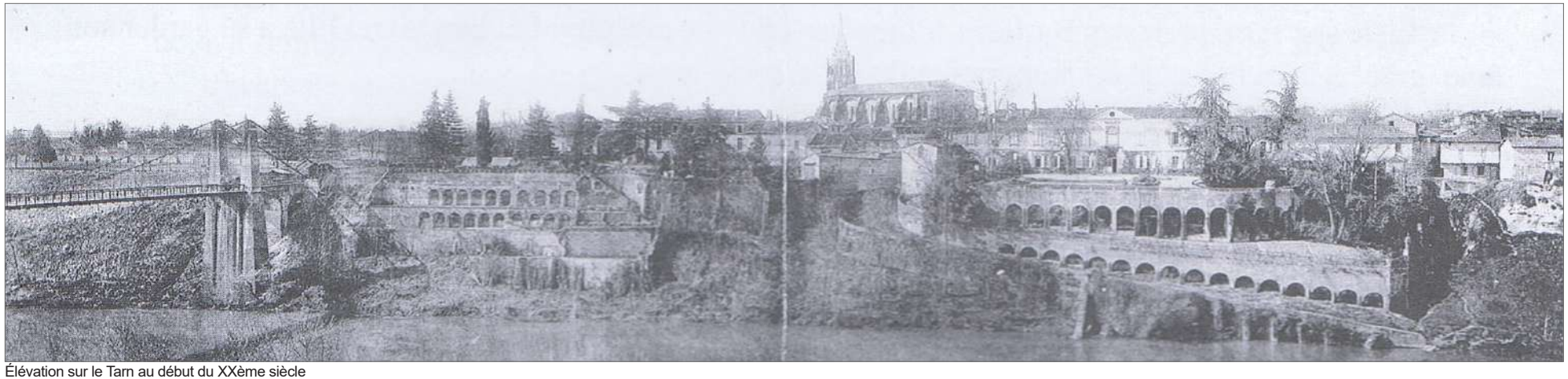

Élévation sur le Tarn au début du XXème siècle

Même vue aujourd'hui, la masse boisée des ripisylves et l'invasion des bambous masquent les murs de soutènement des jardins en terrasse.

Lieu d'activités

Le Tarn a longtemps été une voie de communication importante dans les échanges commerciaux. Les vins de Gaillac ont transité, ainsi que le pastel, le blé et les autres céréales. La voie d'eau était alors une solution efficace à la fois sûre et moins onéreuse. La rivière a permis le développement économique et humain de Lisle-sur-Tarn.
Deux ports sont les vestiges du passé commercial fluvial : le port supérieur et le port inférieur. Ce dernier est pourvu d'une rampe servant de quai pour le chargement et déchargement des marchandises et l'embarcation des voyageurs. Ce quai menait à la porte du port pour entrer dans la bastide. Ils sont mentionnés en 1258.

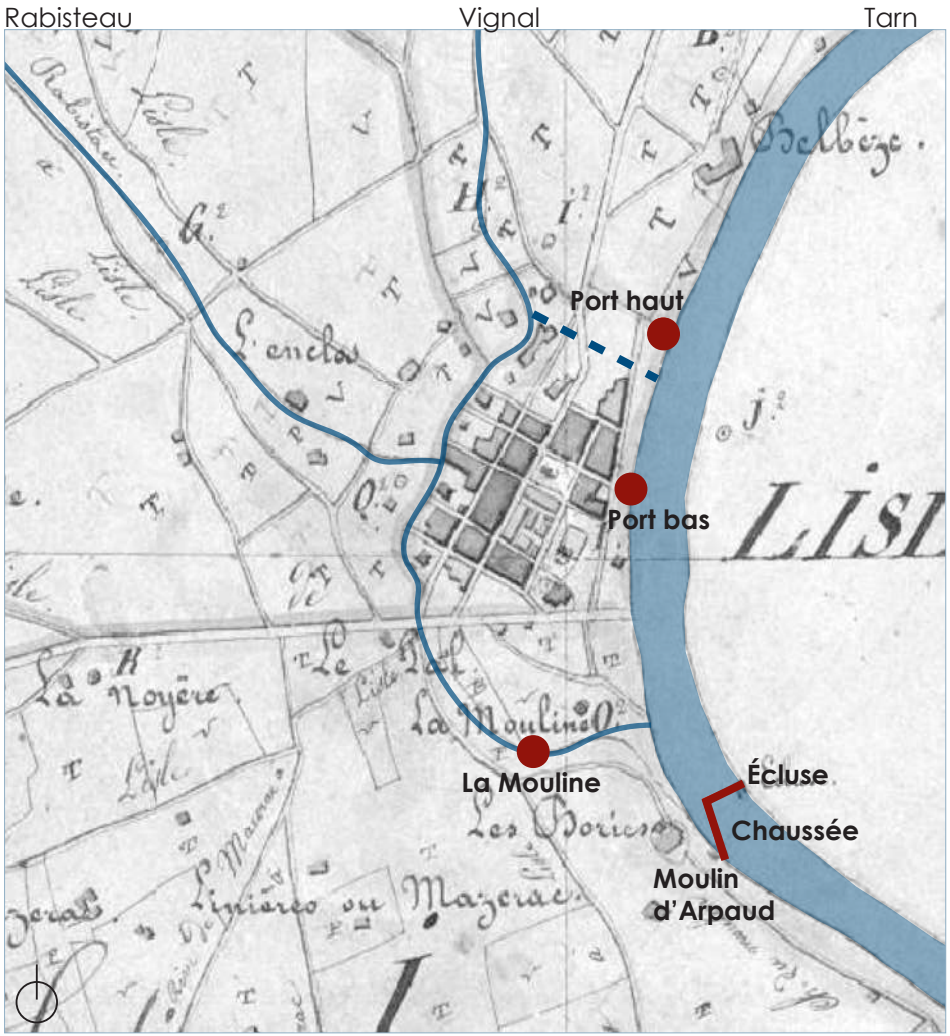

Gérard Veyres, Histoire d'une Bastide, Lisle-sur-Tarn, édité par la mairie de Lisle-sur-Tarn, édition 1998

Photo ci-dessus :
Descente vers le port

Photo ci-contre :
Ancien moulin d'Arpaud, chaussée et écluse

La force hydromotrice du Tarn, dont le débit est important et irrégulier, a été mobilisée par les habitants. Plusieurs moulins, chaussées et écluses ont été installés sur la rive droite et sur le Rabistau. Un des moulins les plus importants a aujourd'hui disparu, installé au lieu-dit actuel La Mouline.
Un second moulin, transformé en petite centrale hydroélectrique aujourd'hui, est positionnée en aval. Il est associé à une chaussée et une écluse, côté Montans.

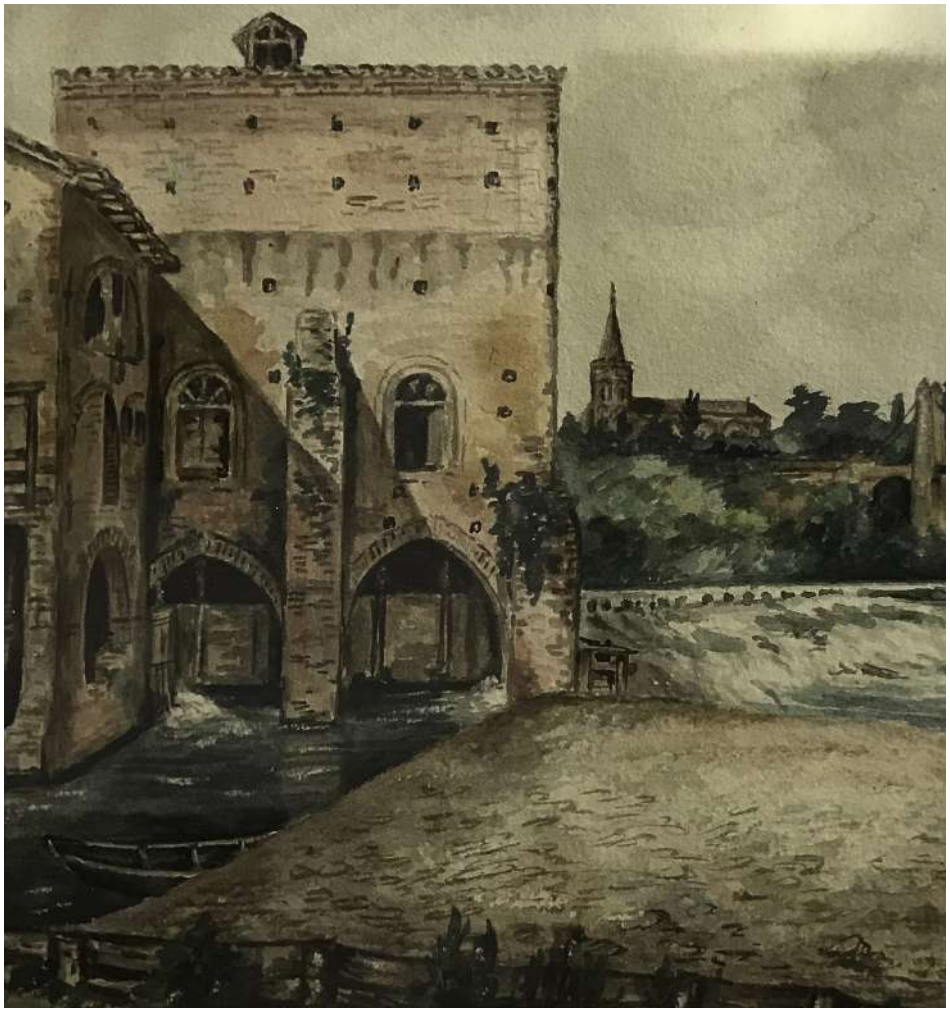

Le moulin d'Arpaud à la fin du XIXe siècle ou début du XXe, co-visibilité avec la bastide

Le moulin d'Arpaud transformé en centrale hydroélectrique aujourd'hui, co-visibilité avec la bastide

Le Vignal et le Rabisteau

L'Allée des Promenades

Les deux ruisseaux, le Vignal affluant du Rabisteau, et ce dernier affluant du Tarn, alimentent en eau les fossés de l'enceinte défensive de la bastide. Durant le XIXème siècle, la ville s'ouvre progressivement sur l'extérieur. Les jardins périphériques intérieurs de la bastide sont progressivement densifiés et les faubourgs se développent sur d'anciennes terres cultivées. Des travaux sont ainsi entrepris pour aménager les fossés naturels alimentés en eau et faciliter les liaisons avec la bastide. Le fossé du Vignal est comblé pour créer un foiral planté d'un double alignement d'arbres sur lequel se tient plusieurs fois par an un marché aux bestiaux. Le lit du Vignal est déplacé vers l'ouest et canalisé le long de ce foiral.

Dans les années 1960, la municipalité entreprend le busage du ruisseau pour une préoccupation sanitaire, une partie des eaux usées y étant déversées.
L'allée des promenades fait l'objet de travaux d'aménagement dans les années 1990 avec le remplacement de la terre battue par du bitume et la disparition d'une partie des arbres d'alignement pour stationner des voitures. Cet espace public est actuellement un parking qui pourrait être valorisé de par ses qualités paysagères et de son intérêt historique. On retrouve également des éléments du « petit patrimoine », lavoirs et pigeonniers.

L'Allée des Promenades à la fin du XIXème siècle ou début du XXème siècle, le Vignal est visible

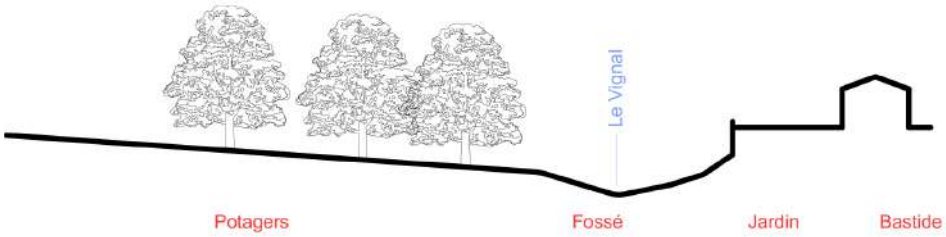

Coupe schématique du XIVe siècle

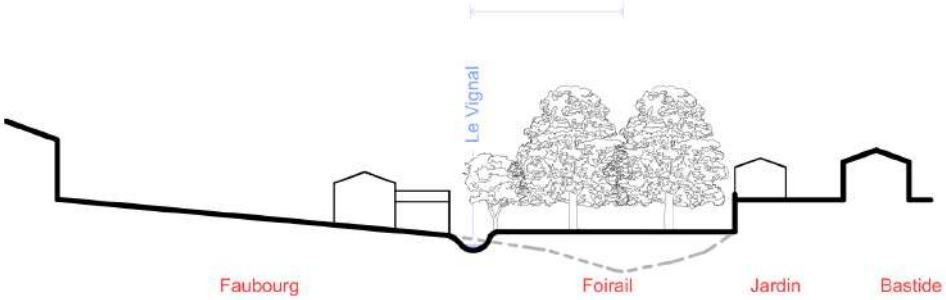

Coupe schématique du XIXe siècle

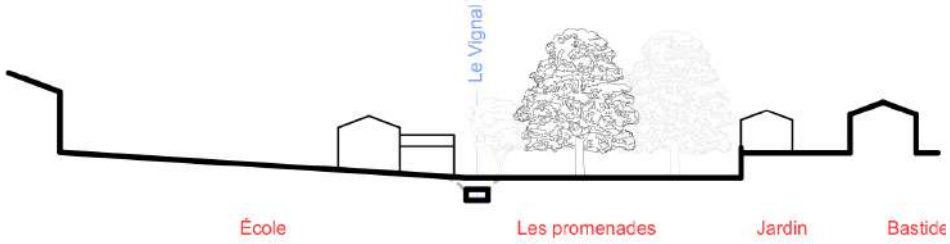

Coupe schématique actuelle

Dessins réalisés par les étudiants de l'ENSA Toulouse

L'Allée des Promenades aujourd'hui, le Vignal a été busé mais une partie des alignements d'arbres sont conservés

Lavoir avec pigeonnier, Allée des Promenades

Plusieurs lavoirs sont également construits le long des ruisseaux, quatre sont toujours présents aujourd'hui à proximité de l'Allée des Promenades : le lavoir du Sacré cœur situé sur la parcelle de l'école privée, le lavoir municipal situé à proximité de l'ancienne ferme, un lavoir privatif et un lavoir communal situé sous le pont de la Porte Peyrole (actuelle place de la République).

Lavoir du Sacré cœur, Allée des Promenades

Lavoir communal, Place de la République

Parcs et friches paysagères jusqu'à la confluence

Si dans la partie nord et ouest, les ruisseaux ont été comblés et transformés en promenade, la partie sud du ruisseau est perceptible partiellement dans les parcs arborés de trois grandes parcelles pourvues de mystérieuses demeures. Leur présence et leur pérennité dans le temps a permis de préserver la lisibilité de la bastide, dans ses limites médiévales, et d'éviter les extensions contemporaines perturbatrices, comme c'est le cas au nord.

Les tracés du Vignal et du Rabisteau sont signalés par les masses et cordons boisés, il en est de même pour le Tarn.

Photo Henrard Roger, photo aérienne entre 1945 et 1956 (médiathèque du patrimoine et de l'architecture, ministère de la culture

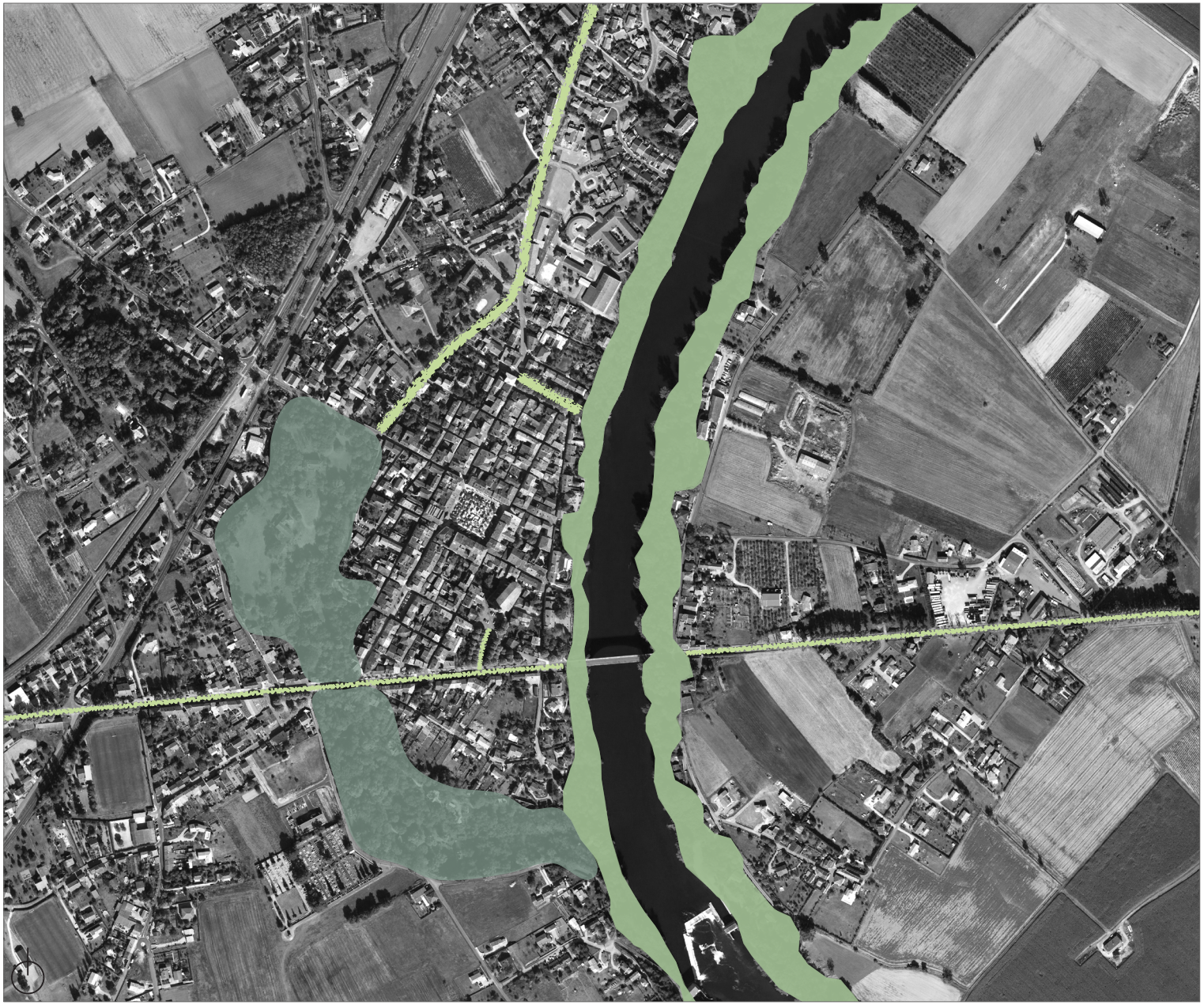

Parcs et friches paysagères le long du Rabisteau

Ripisylves sur les berges du Tarn

Alignements de platanes

Source : Géoportail

LA FONDATION DE LA BASTIDE

La Bastide

Sa fondation

D'après les sites et vestiges archéologiques mis à jour, le site est occupé depuis le Néolithique. A l'époque gallo-romaine, les potentialités agronomiques ont favorisé l'installation de fermes, le développement viticole et le développement économique et humain, de par la proximité du site de production céramique de Montans.

Au Xème siècle, un castrum est installé sur les hauteurs, dénommé Montaigut. Place forte au XIIème siècle, un château en pierre et des fortifications sont ensuite édifiés.

Au XIIIème siècle, lors de la croisade des Albigeois, Montaigut se rend à Simon de Monfort en 1221 et l'ensemble est détruit.

Une nouvelle ville est alors fondée par le comte de Toulouse Raymond VII dans la plaine, au bord du Tarn, sur le chemin de Toulouse à Rodez (cami Toulze). Il existait sur cette presqu'île une chapelle romane et quelques maisons d'habitations appartenant aux chevaliers de Montaigut. La bastide de Lisle-sur-Tarn est édifiée selon deux dates retenues : 1229, le traité de Paris actant la destruction du château de Montaigut et 1249, la signature de la charte de fondation.
C'est une bastide, qui prend part au mouvement des villes neuves construites dans le Sud-ouest aux XIIIème et XIVème siècles. Les premières construites sont Cordes-sur-Ciel et Castelnau-de-Montmiral en 1222.

Source : extrait du reportage sur les bastides, diffusion septembre 2021

P1 : porte du Pal

P2 : porte de Peyrole

P3 : porte St-Louis

P4 : porte du Port

E : église paroissiale Notre-Dame de la Joncquière

C : couvent des Augustins (XIVème siècle)

† Cimetière

Port haut

Port bas

Premier château fort de Belbèze

Bac

Gérard Veyres, Histoire d'une Bastide, Lisle-sur-Tarn, édité par la mairie de Lisle-sur-Tarn, édition 1998

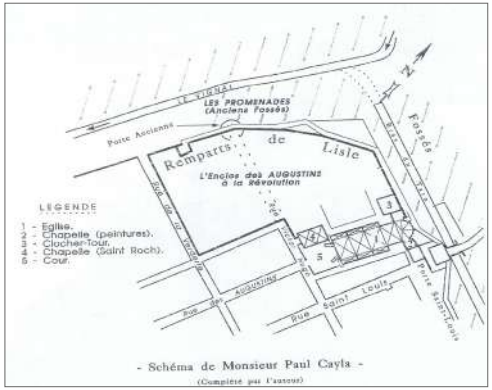

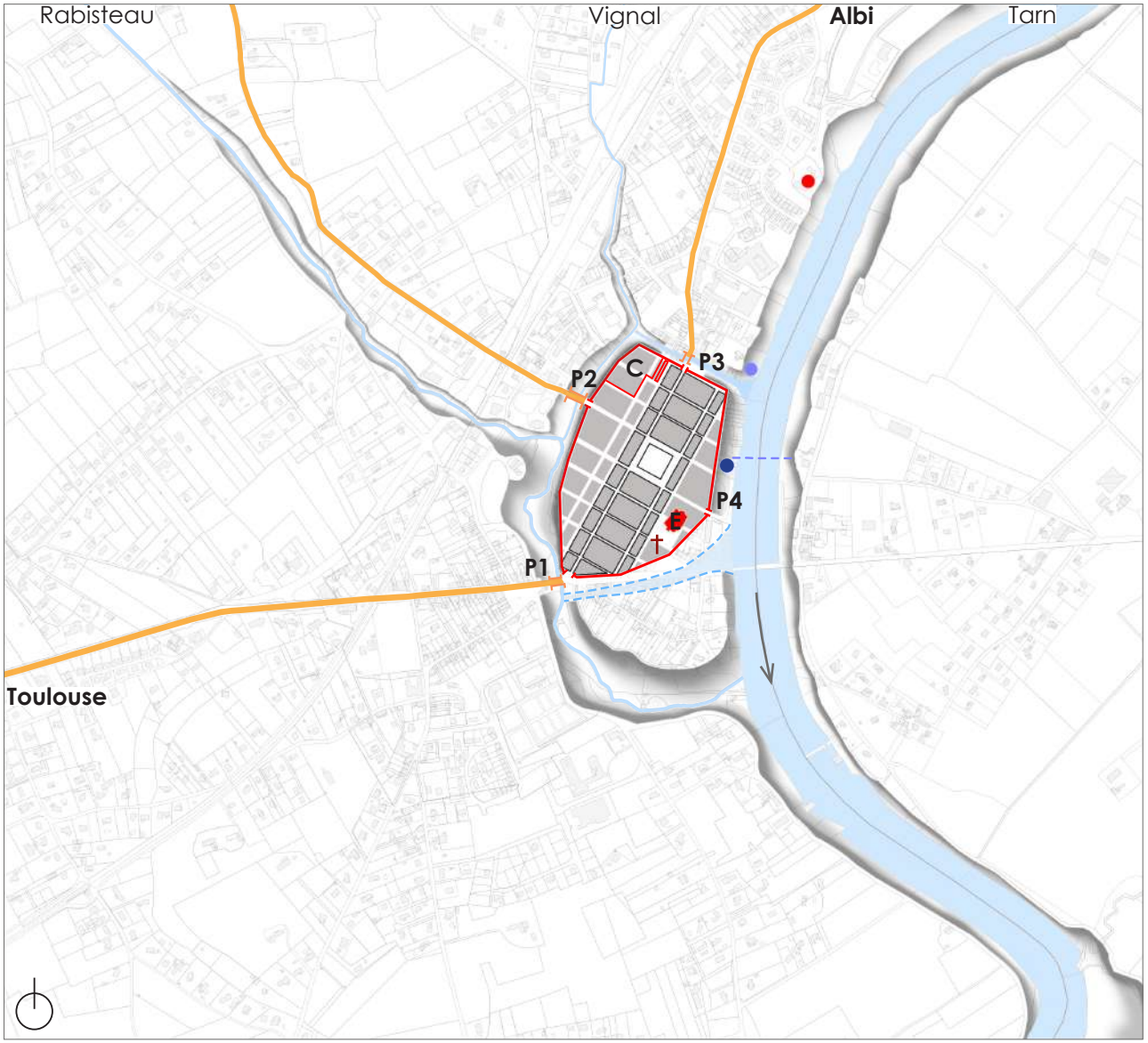

Gérard Veyres, Histoire d'une Bastide, Lisle-sur-Tarn, édité par la mairie de Lisle-sur-Tarn, édition 1998

Le tracé de la Bastide :

La bastide est ainsi fondée sur « l'Yla », presqu'ile en bordure du Tarn. Une bastide est caractérisée par un plan orthogonal, une place centrale carrée ou rectangulaire, une régularité dans son tracé et un découpage égalitaire du territoire. A Lisle-sur-Tarn, on retrouve l'ensemble de ces caractéristiques en étudiant le cadastre napoléonien et le tissu urbain actuel remarquablement préservé.
La trame s'oriente sud-est/sud-ouest, avec une place centrale carrée de 42 brasses de côté. Les îlots rectangulaires sont ensuite tracés à partir de ce carré central : 42 x 28 brasses pour les ilots dans la trame de la place et 28 x 17 brasses pour les îlots des deux trames secondaires adjointes à la trame centrale selon le schéma présenté. Les parcelles sont ensuite divisées de manière égale dans chaque îlot. La ville obtenue est dense et régulière. Dans ce schéma régulateur, les périphéries conservent une certaine régularité mise à l'épreuve des obstacles naturels, la rivière et les ruisseaux notamment.
La ville ainsi obtenue est protégée par des fortifications ouvertes par quatre portes, donnant leur nom au quartier adjacent. De la porte du Pal à la porte Saint Louis, il s'agit de la traversée de la route de Toulouse à Albi. La porte du Port donne accès au port inférieur et la porte Peyrole donne accès aux coteaux. Ces voies majeures se croisent sur la place centrale.
L'église Notre-Dame de La Jonquière est en périphérie de la place centrale, comme dans de nombreuses bastides, son orientation indépendante du tracé régulateur, du fait peut être de sa construction sur les fondations de la chapelle romane pré existante.

Hypothèse de tracé régulateur sur le cadastre Napoléonien de 1831

Des espaces publics caractéristiques : la place Paul Saissac avec ses maisons à couverts

L'espace public le plus important et remarquable d'une bastide est la place centrale, point de départ du tracé régulateur. Ce vaste espace ouvert carré est entouré de maisons à couverts, d'abord en pans de bois, remplacés par des arcades en briques. Ces espaces couverts servaient aux artisans et commerçants pour exposer leurs marchandises.
Bien que les maisons à couverts aient été reconstruites au fil du temps offrant une variété stylistique et constructive et que seule une cornière ait gardé un passage couvert, la place conserve la lisibilité de la régularité initiale ainsi que son homogénéité.
La place sert de lieu de marché, carrefour commercial de la cité médiévale. On y trouvait également un accès à l'eau, qui s'est transformé au fil du temps avec la mise en place d'une fontaine avec son abreuvoir et des bornes périphériques. La place a également été plantée d'ormeaux, remplacés par des tilleuls puis des platanes et agrémentée de bancs.

Couvert d'angle de la fin du XVème siècle

La place avec la fontaine des Griffouls (MH)

Élévation avec maisons à couverts

Couverts mêlant structure bois médiévale et arcades classiques

Les différentes typologies de rues

On retrouve plusieurs typologies de rues, héritières de la bastide : les rues les plus importantes, celles allant de portes en portes, commerçantes ; les rues secondaires étroites desservant les maisons. Elles ont fait l'objet d'un plan d'alignement pour les régulariser, quelques encorbellements subsistent.
Plusieurs rues profitent d'une ambiance jardinée, avec des murs de clôture maçonnés hauts d'environ deux mètres desquels émergent les arbres et débordent la végétation des jardins privés.

Rue principale, actuelle rue E. Compayre

Rue secondaire, actuelle rue Cendrée

Rue secondaire, actuelle rue Achille Gaillac

Les puntets

Un puntet est un espace bâti en encorbellement en pan de bois ou sur arcades en briques qui permet d'enjamber une rue sans entraver son passage. Ils permettaient d'agrandir le logis, de rejoindre la parcelle de jardin située de l'autre côté de la rue. En général, ce type de construction était combattu parce que nuisant à la salubrité de la rue. Lisle-sur-Tarn conserve un ensemble remarquable de puntets, qui appartiennent aujourd'hui au paysage urbain du centre médiéval.

Ancien hôtel de Bloisset-Glassac, le bâtiment pont donne accès à un jardin suspendu

Franchissement de la rue de la Solitude par un bâtiment pont pour mettre en relation deux parties de la maison

Passage couvert au dessus de la rue des Grands Augustins mettant en relation le corps de bâti principal et ses jardins et dépendances

L'ARCHITECTURE DE L'EPOQUE MÉDIÉVALE

De rares édifices des XIIIème et XIVème siècle

L'église Notre-Dame de La Jonquière demeure le seul bâtiment de l'époque de la fondation de la Bastide. L'église a été bâtie à l'emplacement d'une première chapelle. Le portail de style roman, situé sur la façade latérale nord, semble être le dernier élément de cet édifice primitif. Imposante construction de brique foraine, l'église est caractéristique du gothique méridional avec son clocher à souche surmonté d'une flèche et ses baies à arcatures en mitres. La construction de l'église est terminée au XIVème siècle mais elle est régulièrement embellie tout au long des XVIIème et XVIIIème siècles. Notre-Dame de la Jonquière a été classée Monument Historique le 12 juillet 1886.

La ville conserve toutefois les vestiges d'autres bâtiments médiévaux. Ceux de l'ancien couvent des Augustins et de son église, dont des pans de murs et l'arrachement d'une voûte, sont enchâssés dans l'ancienne gendarmerie bâtie au XIXème siècle. Les rez-de-chaussée de certaines maisons datent de cette période. Ils sont identifiables grâce au matériau de construction, une brique de terre cuite épaisse, et à la nature des percements : portes et arcades en arc brisé à double rouleau, jours en lancettes. Une de ces maisons possède un étage à pan de bois en encorbellement qui pourrait attester d'un mode de bâtir alliant rez-de-chaussée maçonné et étages à colombage.

L'Eglise Notre-Dame de la Joncquière avec son clocher caractéristique du gothique méridional

Les vestiges de l'église du couvent des Augustins depuis la rue des Jardins

RDC d'une maison du XIVème siècle surélevée au XVIIIème siècle, 10 rue Victor Maziès (Musée Raymond Lafage)

Un très bel ensemble de maisons à pan de bois de la fin du XVème siècle et du début du XVIème siècle

Pour Adeline Béa et Sonia Servant, « la deuxième moitié du XVème siècle se caractérise par un renouveau démographique dû au repeuplement constitué par des immigrés venus majoritairement du Massif central. Elle se traduit par une période de grande activité de la construction dans les campagnes et majoritairement dans les centres des villes, grâce à la généralisation de la construction en pan de bois qui allie rapidité et moindre coût, répondant de fait à l'exigence de la multiplication des chantiers. » (« *LE GAILLAC, vin de ville, vin des champs, une histoire de patrimoine du vignoble (XVIe – XXe siècles)* », Cahier du Patrimoine – 108, Inventaire Général du Patrimoine Culturel, Edition Région Midi-Pyrénnées, juin 2015)

La proximité de la forêt de la Grésigne a favorisé le développement de la construction à pan de bois à la fin de l'époque médiévale. Elle est une des principales caractéristiques de l'architecture civile de la ville. On note à la fois un nombre important de ces édifices dont certains sont très bien conservés, mais ces maisons constituent également des ensembles urbains à l'échelle d'une rue, ce qui est plus rare. A noter également le maintien de cette architecture à colombage sur le pourtour de la Place Paul Saissac.

Ces maisons à pan de bois sont des demeures polyvalentes avec une fonction résidentielle à l'étage et un lieu de travail au rez-de-chaussée. La nature des ouvertures de la façade indique la vocation des différents niveaux. Au rez-de-chaussée, voué aux activités commerciales ou artisanales, s'ouvrent la baie de l'échoppe et la porte d'entrée donnant accès à l'escalier qui dessert les étages. L'étage ou les étages abritent l'habitation composée au moins d'une salle, que signalent en façade une ou plusieurs croisées en fonction de l'étendue de la parcelle. Le niveau de combles a souvent fonction de stockage avec des ouvertures de dimensions plus modestes (jours ou demi-croisées) ou une galerie (soleilho).
Les maisons possèdent toutes au moins un premier étage en encorbellement saillant du nu du mur du rez-de-chaussée de cinquante à quatre-vingt-dix centimètres. Quand elles sont pourvues d'un second, l'encorbellement est de plus faible débord, de dix à trente centimètres environ de saillie.
La façade sur rue est entièrement à pans de bois. Les pièces de bois sont soigneusement équarries et de sections importantes. La structure des étages est à décharge en croix de Saint-André, une seule par hauteur d'étage ou deux à trois superposées. Le hourdis est constitué majoritairement de maçonnerie en briques fines disposées en assises régulières ou formant des motifs : chevrons, épis, losanges.

Angle du couvert de la place Paul Sayssac (MHI) : abouts très ouvragés

Maison rue Saint Louis et couvert de la place Paul Saissac : abouts de solives sculptés et sablière de plancher ornée d'arcs en accolade

Vestige d'un rdc à pan de bois avec une porte, 3 rue Raymond Lafage

Rue des Grands Augustins

Groupement de plusieurs maisons à pan de bois à l'échelle d'une rue Victor Maziès

Rue Saint Louis

Maison 1, rue de la Roche

La façade de cette maison a été choisie par Jean-Marie Pérouse de Montclos dans son ouvrage « Architecture. Méthode et vocabulaire » pour présenter le vocabulaire lié à l'architecture à pan de bois. Cette façade, photographiée et peinte de nombreuses fois est représentative des maisons à colombage de la fin du XVème et début du XVIème siècles.

Photographies Mieusement Médéric – 1892
Source : médiathèque du patrimoine

La façade aujourd'hui

Demi-croisée d'origine

Vestiges des poteaux du rez-de-chaussée sur les deux élévations

Maison 14, rue Raymond Lafage

Cette maison a été transformée à différentes époques mais sa façade conserve de nombreux éléments de la fin du moyen âge comme l'encorbellement du premier étage et ses croisées. Le colombage du second niveau a été modifié pour supprimer l'encorbellement mais les bois semblent avoir été remployés et la structure remontée selon les dispositions d'origine (galerie). Cette transformation pourrait dater du XVIIème siècle lorsque la maison a été réaménagée.
L'encorbellement du mur gouttereau, bâti en brique a une forme simple en biseau.

Façade principale, le RdC a été reconstruit en maçonnerie au XIXème siècle

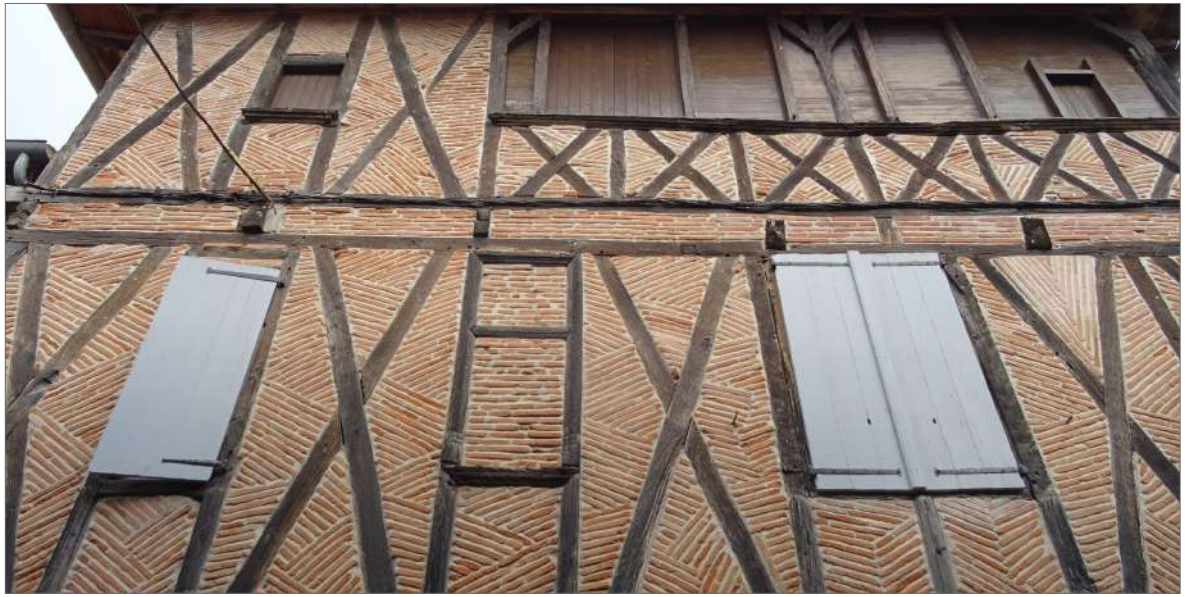
Le premier étage abritant le logis, vestiges de deux demi-croisées et d'une croisée

Abouts de solives sculptés

Encadrement mouluré avec jambages sculptés se prolongeant jusqu'à la sablière de plancher

LA BASTIDE AUX XVIIÈME ET XVIIIÈME SIÈCLES

Ces deux siècles marquent un temps d'extension de la ville à l'intérieur des remparts, sur l'emprise des anciens jardins vivriers mais aussi une période de reconstruction avec des regroupements parcellaires pour édifier de vastes demeures. Durant les XVIIème et XVIIIème siècles, les maisons de l'époque médiévale sont remises au goût du jour : transformations de la façade, réaménagements intérieurs, extensions.

De rares maisons maçonnées du XVIIème siècle

Les maisons du XVIIème siècle sont peu nombreuses, mais ces édifices présentent une grande qualité architecturale. Les élévations des demeures et maisons du XVIIème siècle se signalent par :
- un mode de bâtir, la maçonnerie de brique foraine ;
- la bichromie pierre et brique des encadrements des baies, réelle ou factice (réalisation de décor d'enduit beige pour imiter la pierre) ;
- une recherche décorative pour les portes : arc à plate-bande ou en anse de panier, encadrement chanfreiné ou mouluré, porte bordée par des pilastres supportant une corniche ;
- le goût pour l'ornement qui gagne également les baies : tables au niveau des allèges, appuis moulurés ;
- la mirande qui éclaire l'étage de combles servant au stockage ;
- le couronnement des élévations par des corniches pour certaines à modillons – souvent des chevrons en débord sont associés à ce couronnement ;
- l'utilisation de motifs particuliers : clé en pointe de diamant, oculus ovale ;
- un soin apporté au revêtement des façades : joints rubanés lorsque la brique est apparente ou des décors d'enduit avec pour certains des ornements en relief très sophistiqués.

Durant le XVIIème siècle, la forme des baies se modifie. D'une proportion carrée, continuité de l'époque médiévale, elle passe à celle d'un rectangle allongé. A la fin du siècle, les premières porte-fenêtres apparaissent. Elles s'ouvrent sur des balconnets ou des balcons supportés par des lourdes consoles.

Encadrement saillant surmonté d'une corniche, clé en pointe de diamant en pierre de taille, rue Etienne Compayre

Porte bordée de pilastres supportant une corniche, alternance brique et pierre, rue Raymond Lafage

Porte bordée de pilastres supportant une corniche, au centre un oculus ovale, rue Victor Hugo

Porte à encadrement mouluré en brique et pierre avec oculus et corniche, rue Porte Peyrolle

Maison 25 rue du Vieil Hôpital

Dans cette maison appartenant à un propriétaire-vigneron, le rez-de-chaussée abritait la cave viticole. Le décor sculpté de la porte, une main tenant une grappe de raisin et le motif de pampres sur la baguette, évoque cette activité.

La façade est caractéristique du XVIIème siècle :
- une maçonnerie en brique foraine qui recevait un enduit (aujourd'hui piqué) et un décor peint polychrome (brique et pierre) pour les encadrements des baies (toujours visible sur les arcs de la mirande) ;
- la porte avec un encadrement rectangulaire chanfreiné bordé de pilastres et surmonté d'un oculus,
- les cordons de plancher qui marquent les différents niveaux ;
- la mirande du comble avec ces trois baies en arc plein cintre ;
- le débord de toit avec corniche et chevrons en débord.

Façades sur cour de la maison 6 rue du Port

Cette façade est intéressante car elle conserve les traces du revêtement originel :
- des joints rubanés qui viennent animer le parement de brique foraine ;
- un décor sur les encadrements des baies avec l'emploie d'un enduit imitant des blocs de pierre alterné avec des assises de brique.
Sur cette façade, la proportion de la baie de l'étage noble s'allonge alors que celle de l'étage de comble conserve sa proportion carrée. Elle est couronnée d'un entablement que rejoint le cordon d'étage.
Le couronnement est constitué d'une très belle corniche à modillons associée à un débord de toit charpenté.

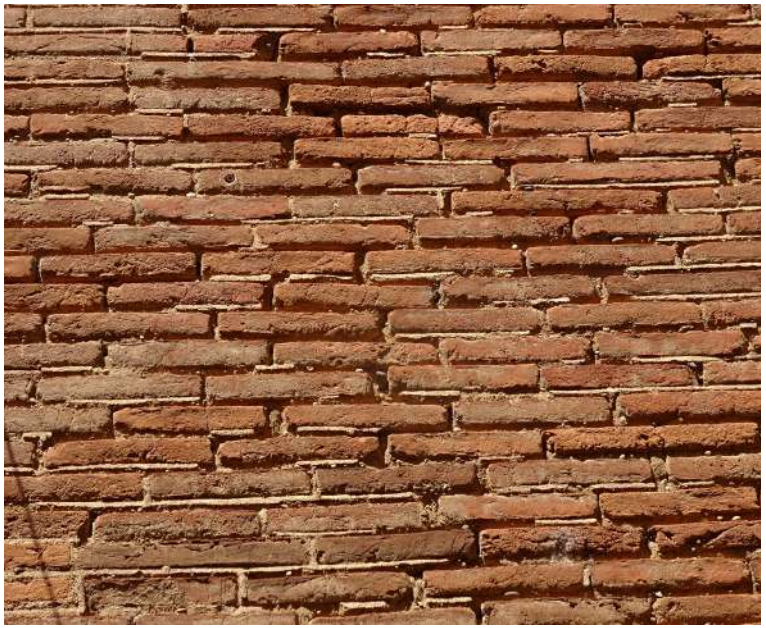

Maison 16 rue Porte de Peyrol

Le dessin de la façade révèle une recherche de régularité avec une composition en trois travées. L'axe abrite une très belle porte d'entrée, les travées latérales de l'étage noble des porte-fenêtres ouvrant sur des balcons.
Le quadrillage donné par les cordons et pilastres des baies renforce l'ordonnance de la façade.
Le décor d'enduit en relief des pleins de travées témoigne du soin apporté à la conception de cette façade.

Ancien hôtel de Bloisset-Glassac

L'ancien hôtel de Boisset-Glassac, actuelle mairie est un édifice de transition entre les deux siècles. Le jeu de la pierre et de la brique des encadrements des baies et la corniche à modillons évoquent le XVIIème siècle alors que la proportion des baies, la composition régulière de la façade, l'emploie du fronton triangulaire pour renforcer l'axialité annoncent le XVIIIème siècle.

Maison 04, rue Porte Peyrole

Ce bâtiment médiéval a été partiellement reconstruit à la fin du XVIIème siècle puis au début du XVIIIème siècle. Les façades ont une composition régulière, le rythme vertical des travées est redécoupé par des cordons d'étage. Le couronnement est constitué d'une très belle corniche à modillons.
Les baies ont une proportion carrée, proche de celle de la croisée médiévale. L'ornementation de la fenêtre comprend une corniche, un appui mouluré et une table au niveau de l'allège. Le tracé segmentaire de la baie interroge car ce type d'arc est majoritairement utilisé au XVIIIème siècle à Lisle-sur-Tarn. Mais à Toulouse, les fenêtres de la façade sur rue de l'Hôtel Marvéjol (1634) ont ce type de couvrement.

De nombreuses maisons du XVIIIème siècle

Les maisons maçonnées

On constate une importante campagne de reconstruction dans la bastide, notamment sur le pourtour de la Place Paul Sayssac et les rues principales comme la rue Saint Louis. Au XVIIIème siècle, on bâti toujours en maçonnerie de brique foraine à Lisle-sur-Tarn, mais la construction en brique de terre crue (adobe) apparait. Ces matériaux de construction étaient à l'origine recouverts d'un enduit ton sable sur lequel se détachait les ornements de la façade laissés en brique foraine. Certaines maisons conservent des enduits anciens, avec comme au XVIIème siècle, des décors d'enduits sophistiqués.

Au début du siècle, les façades sont conçues dans la continuité stylistique de celles du siècle précédent avec un quadrillage de l'élévation formé par les cordons et les pilastres bordant les baies. A la fin du siècle le décor architectural de la façade devient plus sobre. Le couronnement est constitué d'une corniche parfois doublée par des chevrons en débord, là aussi une façon de faire héritée du XVIIème siècle.

L'emploi de l'arc segmentaire pour les couvrements des fenêtres se systématise, même si les fenêtres des demeures peuvent recevoir des arcs à plate-bande ou en anse de panier. Place Paul Saissac, les arcades des couverts sont à arc plein cintre.

Les menuiseries des fenêtres et portes-fenêtres ont des ouvrants à la française avec des petits carreaux. L'occultation se fait par des persiennes, des contrevents à écharpes ou à cadres (systèmes de protection qui peuvent avoir été ajoutés au XIXème siècle).

Maisons rue Saint Louis et Place Paul Saissac : au type de composition à quadrillage succède un modèle de façade ordonné en travées redécoupées par les lignes horizontales des cordons d'étage

La composition des façades de ces deux demeures de la place Paul Saissac reprend le principe de quadrillage. Ici le mode de couvrement des baies diffère avec l'emploi d'arcs à plate-bande ou en anse de panier. Les fenêtres de l'étage noble très hautes s'ouvrent sur des balconnets en ferronnerie.

Le dessin de la façade de cette maison rue Saint Louis est plus sobre mais l'utilisation de bossages pour la porte et les pilastres apporte une certaine monumentalité à l'élévation. Les encadrements des baies saillant par rapport à l'enduit ont un tracé en arc segmentaire. L'appui mouluré est souligné par deux crossettes.

Musée Lafage : Le parement en brique est couvert d'un enduit ton sable rehaussé d'un badigeon crème pour marquer le bandeau, les chaînes d'angle et les encadrements des baies. Ce traitement avec un premier cadre laissé en brique et un second tracé au badigeon est caractéristique de la ville

Les traces d'un décor d'enduit en relief avec un motif en quart de rond aux angles des pleins de travées sur la demeure Place Paul Saissac. Un badigeon gris venait masquer l'enduit et les parements en brique

Maison rue Saint Louis : sur cette façade, l'enduit ton pierre fait ressortir la modénature en brique badigeonnée en rouge. Au-dessus des fenêtres l'enduit forme des motifs en demi-rond

Demeure des Lormières à Louvignes : enduit ton sable et décor architectural laissé en brique foraine (encadrements des bais, cordons d'étage, corniche)

Maison viticole (?) sur l'Allée des Promenades : enduit ton sable et badigeon teinté à la poudre de brique sur les encadrements (unification de la teinte des briques et des joints)

L'hôtel de ville

L'édifice daté de 1789 est l'hôtel de ville de la commune jusqu'au déplacement de la mairie dans l'hôtel particulier de Boisset-Glassac. Le style de la façade est classique avec un décor rappelant certaines élévations de l'architecture civile toulousaine - par exemple l'ordonnance Saget à la Daurade. L'ornementation de la partie haute des fenêtres (chapiteau des pilastres et corniche) est quant à elle assez originale.
Sur une carte postale ancienne est visible une bichromie, enduit clair et brique, qui semble donc être également une particularité des façades XVIIIème de la ville.

Les modifications des maisons à pans de bois de la fin du moyen-âge

Ces édifices subissent d'importants remaniements au XVIIIème siècle. Les travaux ont pour objet la reconstruction de la structure de la façade en employant souvent les pièces de bois et la réfection des hourdis soit en brique de terre cuite soit en torchis. Les façades sont également mises au gout du jour avec un remaniement des percements. Les fenêtres reprennent les motifs décoratifs de l'architecture maçonnée, notamment celui de la corniche moulurée suivant le tracé en arc segmentaire du linteau.

Maison Place Paul Saissac

LA VILLE AU XIXÈME SIÈCLE

Durant le XIXème siècle, la bastide se transforme à l'intérieur des remparts et entame son extension avec la constitution des faubourgs.
À l'intérieur des remparts, la bastide poursuit sa densification sur l'emprise des anciens jardins viviers et des remparts devenant ressource foncière. A l'est, la ville se tourne vers la rivière par la construction de terrasses jardinées associées à de grandes demeures.
Cette période est marquée par l'embellissement et la régularisation du tissu urbain de la bastide. De nombreux encorbellements de maisons à pan de bois sont supprimés, ainsi que trois cornières sur la place centrale. La quatrième cornière sur l'angle sud a ainsi conservé un passage couvert jusqu'à aujourd'hui. La place fait l'objet d'aménagement successif : plantations d'arbres, accès à l'eau, etc. Les maisons poursuivent au gré de leurs propriétaires leur transformation et remise au goût du jour.

Par ailleurs, la ville se développe hors l'emprise médiévale originelle. Les promenades sont aménagées en canalisant les ruisseaux. Les faubourgs se forment aux entrées de la ville : le long des routes de Toulouse et d'Albi ; à proximité de la gare. En effet, l'arrivée du chemin de fer Toulouse-Albi et de la gare, inaugurée en 1864, contribue à la formation du faubourg associé.

De plus, la construction du pont suspendu mis en service en 1839 assure la traversée pérenne de la rivière et favorise le développement le long de la route de Graulhet, avec notamment la formation hameau du Pech-du-Taur sur la commune de Montans, sur l'autre rive, face à la bastide.
Dans ces faubourgs, plusieurs équipements sont construits : les écoles publiques et privées, la gendarmerie, ...

Espaces publics caractéristiques des faubourgs avec notamment les alignements de platanes.

Maisons des faubourgs : elles sont soit implantées à l'alignement de la rue et mitoyennes soit isolées dans leur jardin.

Ecole publique et école privée proche de l'Allée des Promenades.

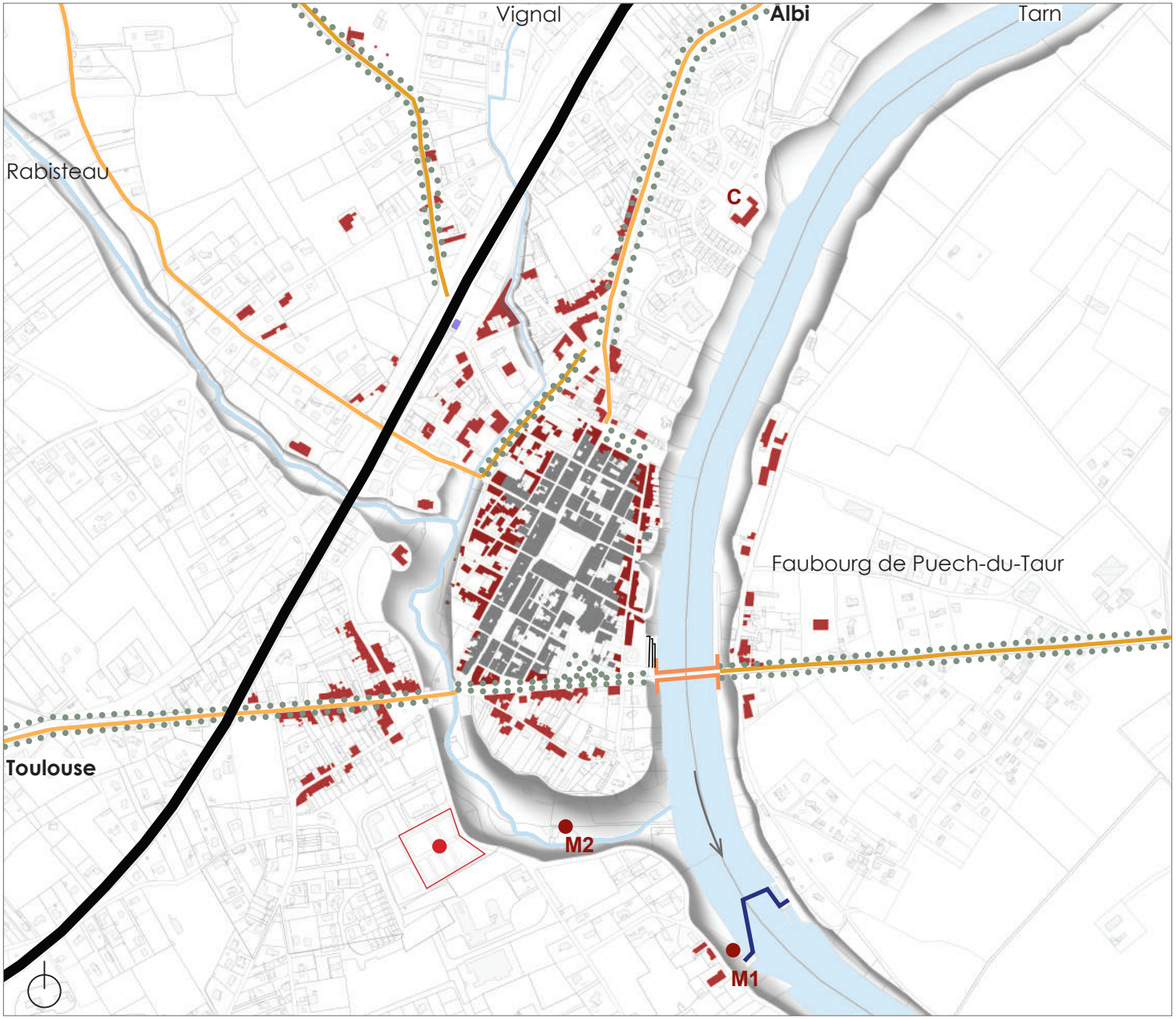

- Voie ferrée
- Gare
- Pont suspendu sur le Tarn
- Alignements de platanes
- Chaussée
- M1 Moulin d'Arpaud
- M2 La Mouline
- C Château de Belbèze
- Nouveau cimetière

L'architecture civile

Différentes typologies

Les maisons du XIXème siècle sont majoritaires dans la ville, bien sûr dans les faubourgs qui se constituent durant ce siècle et aussi dans la bastide qui continue à s'étendre sur l'emprise des anciens jardins et à se reconstruire sur elle-même. L'architecture civile comprend différentes typologies de maisons : bâti modeste, maison dont une partie du rez-de-chaussée accueille une activité à vocation agricole ou viticole, maisons « bourgeoises » ou demeures implantées sur les espaces publics majeurs de la ville, sur le Tarn ou dans de grandes parcelles arborées.

Photos ci-dessous :
Maisons de ville de la place Paul Saissac avec petites arcades couvertes en arc plein cintre ou grande ouverture en anse de panier faisant la largeur de la parcelle. Le balcon filant sur consoles avec garde-corps en ferronnerie est aussi une spécificité du XIXème siècle

Photos ci-contre :
Ensemble de maisons modestes de la rue Saint Louis avec des façades très simples, rythmées par les travées d'ouverture.
Elles conservent des devantures en applique caractéristiques du XIXème siècle.

Maison bourgeoise avec une composition symétrique des percements par rapport à la travée axiale de la porte d'entrée. Des cordons d'étage viennent redécouper la façade. Le décor architectural de la porte reprend le modèle courant à Lisle-sur-Tarn pour ce type de maison, celui d'une baie encadrée de pilastres supportant un entablement. La porte conserve sa menuiserie d'origine.

Demeure viticole (?) de la rue de la Roche, là également la façade est d'une grande sobriété. Seule la porte d'entrée est mise en valeur par un décor architectural : un encadrement mouluré en arc plein cintre bordé de pilastres supportant une corniche. Sur cette façade les éléments de second œuvre d'origine sont en place : menuiseries de la porte et des fenêtres, ferronneries du rez-de-chaussée. Elle conserve un badigeon blanc qui venait unifier la brique et l'enduit. Cette mode de «peindre » en blanc les façades apparait au XVIIIème siècle et perdure au XIXème siècle. Plusieurs façades de la ville ont ce traitement de badigeon blanc ou jaune clair.

Les maisons maçonnées

Le style des façades s'inscrit dans la continuité de celui de la fin du XVIIIème siècle avec une composition régulière des percements en travées redécoupées par des cordons d'étage. Le couronnement est toujours constitué de corniches en brique avec ou sans débord de chevrons. A la fin du siècle, de nouveaux modèles apparaissent avec des appareillages de brique plus sophistiqués. Les fenêtres et porte-fenêtres conservent un tracé en en arc segmentaire, mais le type d'arc à plate-bande semble majoritairement adopté. D'une manière générale, l'ornementation est limitée au traitement de l'encadrement des portes d'entrée des maisons bourgeoises et demeures. Les châssis vitrés des fenêtres et porte-fenêtres ont des ouvrants à la française avec de plus grands carreaux. Le système d'occultation est identique à celui du XVIIIème siècle : volets, persiennes, contrevents à écharpes ou à cadres.
La grande particularité de l'architecture maçonnée du XIXème siècle concerne la variété de la transformation de la terre en matériaux pour bâtir. Toujours utilisée cuite ou crue comme au XVIIIème siècle de nouveaux formats et teintes apparaissent. Egalement, des associations avec d'autres matériaux, notamment des galets provenant du Tarn, pour créer des maçonneries mixtes des plus esthétiques.

Brique foraine de couleur rouge, utilisée depuis l'époque médiévale : elle recevait à l'origine un enduit

Brique foraine de couleur jaune ou crème caractéristique de la seconde moitié du XIXème siècle. Ici utilisée pour l'ensemble de la façade comme rue d'Alsace Lorraine à Toulouse. Elle est surtout employée pour réaliser les encadrements des baies

Maçonnerie associant assises de galets du Tarn et briques de terre cuite dont le format 11 x 22 cm diffère de la foraine

La brique de terre crue dite abobe apparait à Lisle-sur-Tarn comme dans le midi Toulousain au XVIIIème siècle

Dans la seconde moitié du XIXème, un module plus épais est fabriqué, parfois la terre est mélangée avec des graviers

Maçonnerie en briques de béton de chaux redécouvert dans le Tarn dans le 2ème quart du XIXème siècle

Maçonnerie mixte associant en partie basse au contact du sol brique de terre cuite et galets, en partie haute de l'adobe

Maisons à couvert du XIXème siècle de la Place Paul Saissac, les façades étaient destinées à recevoir un enduit. L'étage de galerie, spécifité de l'architecture de la ville depuis la fin du moyen âge perdure

Les maisons à pans de bois

Ce mode de bâtir n'est plus utilisé au XIXème siècle à Lisle-sur-Tarn si ce n'est pour la construction de façades secondaires ou de dépendances. Comme au siècle précédent, on assiste à une transformation des maisons de la fin du moyen-âge.

Plusieurs types de transformations de façades ont été identifiés. La première préserve l'encorbellement du premier étage. Le rez-de-chaussée est rebâti en maçonnerie, avec parfois le maintien des anciens poteaux et sablière de chambrée qui sont alors enchâssés dans le nouveau mur. Aux étages, la structure bois est modifiée, les hourdis reconstruits (brique foraine, adobe, torchis), et les fenêtres modifiées.

Sur certains bâtiments, l'encorbellement est réduit. Les abouts des solives sont sciés et le colombage remonté avec un remploi des bois anciens complétés par de nouveaux éléments, des bois tors dont les sections sont de moindre importance. Le système de pan de bois à grille est majoritaire.

Dans le dernier cas de figure, il semblerait que l'on soit sur une reconstruction complète de la façade avec édification d'un rez-de-chaussée maçonné et remontage du pan de bois.

Dans tous les cas de figures, l'ossature de bois et son remplissage étaient masqués par un enduit tout comme les encorbellements maintenus qui étaient dissimulés par des lattis plâtrés ou un habillage bois.

Maisons rue de la Jonquière : les encorbellements ont été maintenus mais les rdc et étages ont été modifiés

Maison rue Raymond Lafage : la façade a été reconstruite en réutilisant pour partie les bois de l'ancien colombage

Les enduits

Les façades de la ville, qu'elles soient maçonnées ou à pan de bois, étaient enduites à l'exception des rares constructions bâties en brique foraine jaune ou en brique du nord. Les enduits à la chaux sont teintés avec des sables blonds, coloration que l'on retrouve pour chaque époque de construction. Seul le décor architectural (encadrements des baies, cordons, corniche) reste en briques apparentes.

Demeure rue Adrien Viallas : l'enduit à la chaux teinté avec un sable blond fait ressorti l'ornementation en brique foraine. Autour des encadrements des baies le tracé de l'enduit dessine un cadre régulier

Plusieurs façades présentent un décor d'enduit caractéristique du Gaillacois. Elles sont ornées de motifs de tables réalisés avec un enduit ton sable texturé avec des serments de vigne se détachant sur un enduit lissé. Présente depuis le XVIIème siècle, la richesse des décors d'enduits constitue une des spécificités de l'architecture civile de la ville.

Matériaux destinés à rester apparent : place Paul Saissac et rue Chambre de l'Edit

Les motifs

Le patrimoine bâti viticole

Au moyen âge, les réglementations protectionnistes ont favorisé la vinification en ville. Dans l'ouvrage « Le Gaillac, vin de ville, vin des champs » Adeline Béa et Sonia Servant signalent la présence d'une cave vinaire datant du XIIIème siècle Place Paul Saissac. Cette activité vinicole dans la ville perdure durant les siècles suivants. Les maisons de vignerons possédant un local réservé à la vinification en rez-de-chaussée, les demeures avec « pressoirs » rattachés, les chais isolés sont nombreux dans la bastide et les faubourgs. La crise du phylloxéra dans le Tarn à la fin des années 1870 marque la fin d'une période faste et celle de l'activité viticole dans l'agglomération.

Chai situé rue Joseph Rigal

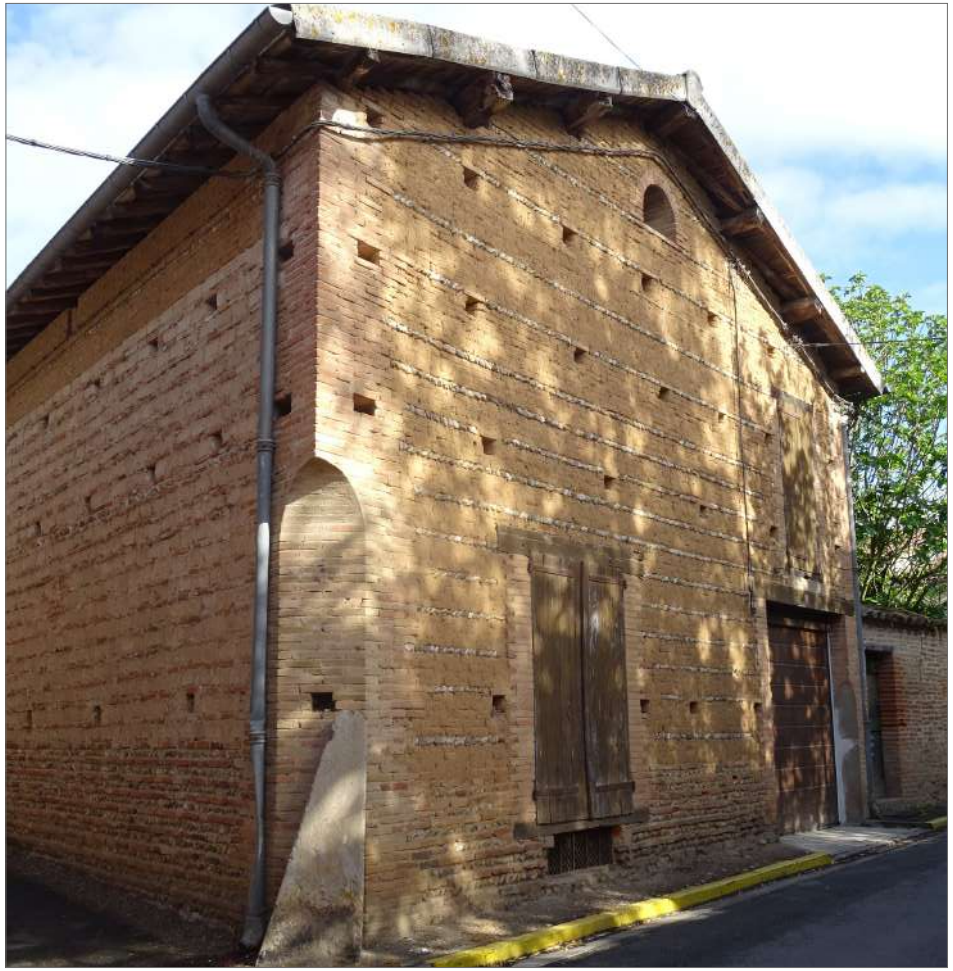

Chai situé rue Chambre de l'Edit

Les pigeonniers

Les pigeonniers sont des marqueurs du paysage rural de la commune. Ils sont également nombreux dans la bastide et ses faubourgs. Intégrés dans l'étage de combles ou édicules isolés dans un jardin, beaucoup témoignent du soin apporté à ces bâtiments utilitaires destinés également à montrer l'aisance financière des propriétaires.

Les jardins et murs de clôtures

Au XIIIème siècle la partie nord-ouest de la bastide était dédiée aux jardins vivriers. Les jardins dans la ville sont encore nombreux. Délimités par de hauts murs, ils constituent des éléments patrimoniaux du paysage urbain de la bastide et des faubourgs.

LE PROJET DE SPR

Les études pour la reconnaissance du patrimoine paysager, urbain, architectural et archéologique de la commune ont été menées de juillet 2020 à mars 2021. Ce travail a été présenté au comité technique lors de cinq réunions, permettant d'échanger et débattre sur la délimitation du Site Patrimonial de Lisle-sur-Tarn proposée par le bureau d'étude. Une réunion supplémentaire a permis de travailler avec la commune de Montans et une autre a permis de partager avec une grande partie des élus des deux communes. La présente délimitation est issue de ces échanges et réflexions partagés.

Ont participé à l'élaboration du projet de SPR :

Commune de Lisle-Sur-Tarn
Mme. Lherm, Maire
M. Moulis, direction générale des services
Mme Gontier, adjointe au patrimoine
Mr Puibasset, adjoint
M. Salandin, adjoint aux travaux
M. Vilettes, adjoint à l'urbanisme
Mme Cloup, service de l'urbanisme

Commune de Montans
Mr Crouzet, Maire
Mr Bezios, 1er adjoint au maire
Mme Elodie Fleury Charrie, conseillère municipale

Direction générale du Patrimoine
Mme. Petit Marie-Laure, Inspectrice des patrimoines

Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Tarn
M. Gironnet Patrick, Architecte des Bâtiments de France

Drac Occitanie
M. Schaad Daniel, chargé de mission, service architecture, espaces protégés

Bureau d'étude
M. Papillault Rémi, mandataire, architecte du patrimoine
Mme Sartre Marion, architecte du patrimoine

LIMITER LE SPR AU CENTRE-BOURG DE LISLE-SUR-TARN

Nous proposons de limiter le Site Patrimonial Remarquable au centre bourg de Lisle-sur-Tarn. L'analyse des règlements d'urbanisme et des protections existantes a permis de vérifier qu'ils permettaient de protéger le patrimoine paysager (espaces naturels, terres agricoles et viticoles, éléments arborés remarquables), urbain (hameaux), architectural (pigeonniers, chais, fermes, demeures et châteaux) du territoire communal.

INTÉGRER LE HAMEAU DE PUECH-DU-TAUR (COMMUNE DE MONTANS) AU SPR DE LISLE-SUR-TARN

Le hameau de Pech-du-Taur, commune de Montans, est englobé dans le périmètre du SPR du centre bourg de Lisle-sur-Tarn car les deux noyaux urbains sont indissociables :
- lien historique entre les deux associé au franchissement du Tarn : d'abord par un bac, puis la construction du premier pont qui a favorisé le développement du hameau au XIXème siècle ;
- lien visuels également : co-visibilité des deux rives depuis le pont, vues sur la façade emblématique de la bastide depuis le chemin de Puech-du-Taur, vues sur le hameau depuis le sentier du port bas et les jardins en terrasse des demeures.

Puech-du-Taur a aussi été intégré au SPR de Lisle-sur-Tarn pour :
- la valeur paysagère de ripisylve le long du Tarn ;
- le caractère champêtre du chemin de la Perie se prolongeant en D13 avec de très beaux éléments arborés ;
- la qualité de son patrimoine architectural composé d'anciennes exploitations agricoles ou viticoles (demeures ou fermes) mais aussi de maisons modestes constituant un front bâti homogène le long du Tarn ;
- l'identité des constructions caractéristiques du XIXème siècle utilisant un large panel de matériaux de constructions (brique foraine, adobe, galets, pierre…).

1. Chemin de la Perie

2. Maison XIXème du front bâti tourné vers le Tarn

3. Une demeure agricole en bordure du Tarn, entre les arbres du parc le clocher de l'église Notre-Dame de la Jonquière

Gymnase communal visible depuis le pont

Maisons au-dessus de l'ancien moulin d'Arpaud, visibles depuis le pont

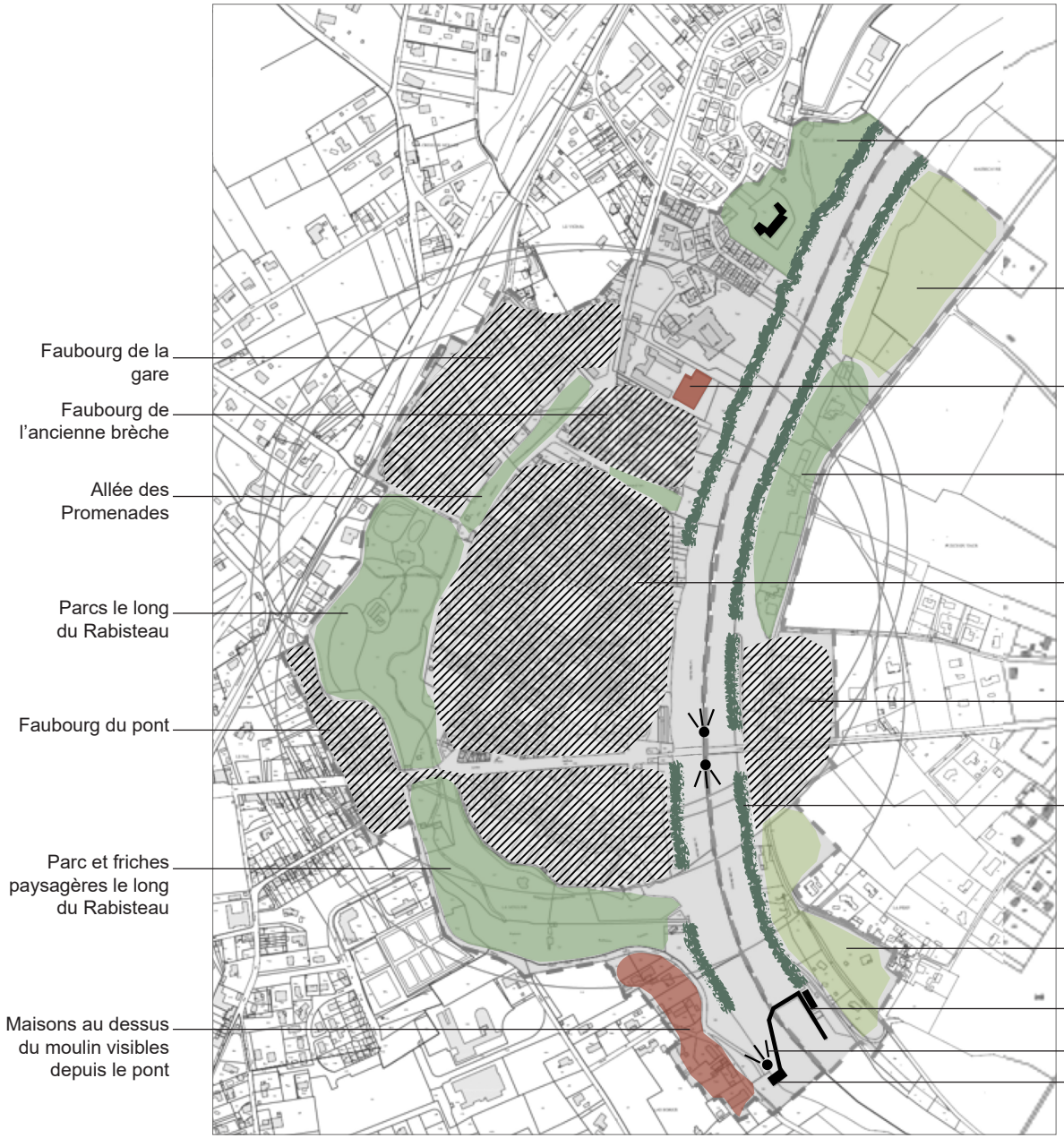

LE TRACÉ DU PÉRIMÈTRE

Côté Lisle-sur-Tarn, il découle de la volonté de protéger les différents éléments patrimoniaux de la ville.

- Les traces topographiques, paysagères et construites des anciens lits de ruisseaux du Rabistou et du Vignal qui donne avec le Tarn la forme d'île à l'ensemble :
• le Tarn : la rivière et ses berges arborées sur ces deux rives, les traces des anciens ports, l'élévation urbaine sur le Tarn avec ses jardins en terrasse, le patrimoine architectural et industriel en co-visibilité avec la bastide (le château de Belbèze et l'ancien moulin d'Arpaud) ;
• les tracés du Vignal et du Rabisteau constitués de différentes séquences urbaines et paysagères : l'Allée des Promenades, les grands parcs des mystérieuses demeures, la friche paysagère ;
• le végétal associé aux cours d'eau, aléatoire ou domestiqué, qui constitue les nouvelles limites de la bastide ;
• le petit patrimoine lié à l'eau.

- La bastide pour sa valeur historique : fondation du début du XIIIème siècle appartenant à l'ensemble patrimonial des bastides du Sud-Ouest.

- Le patrimoine urbain et architectural de la ville médiévale : le tracé régulier du plan de la bastide avec ses îlots et parcelles, les espaces publics (places à couverts, hiérarchie des rues, pontets), l'église Notre-Dame de la Joncquière, les vestiges du couvent des Cordeliers, les maisons à pan de bois de la fin du XVème et début du XVIème siècles.

- Le patrimoine architectural témoin de la densification de la bastide mais aussi de la reconstruction de la ville sur elle-même : maisons de ville, hôtels particuliers et demeures des XVIIème, XVIIIème et XIXème siècles.

- Le patrimoine architectural et urbain du XIXème siècle : les faubourgs nés des nouvelles infrastructures (la gare, le pont sur le Tarn, le comblement du fossé et de la brèche) et d'un ensemble bâti homogène caractéristique de cette période.

- Le patrimoine architectural lié au territoire viticole, présents dans la bastide et les faubourgs.

- L'ensemble du site du château de Belbèze avec les vues sur le Tarn

Sur la rive gauche, le périmètre s'étend pour protéger les espaces paysagers sauvages ou agricoles, l'ancienne demeure agricole et son parc, le hameau XIXème de Puech-du-Taur se développant le long du Tarn.

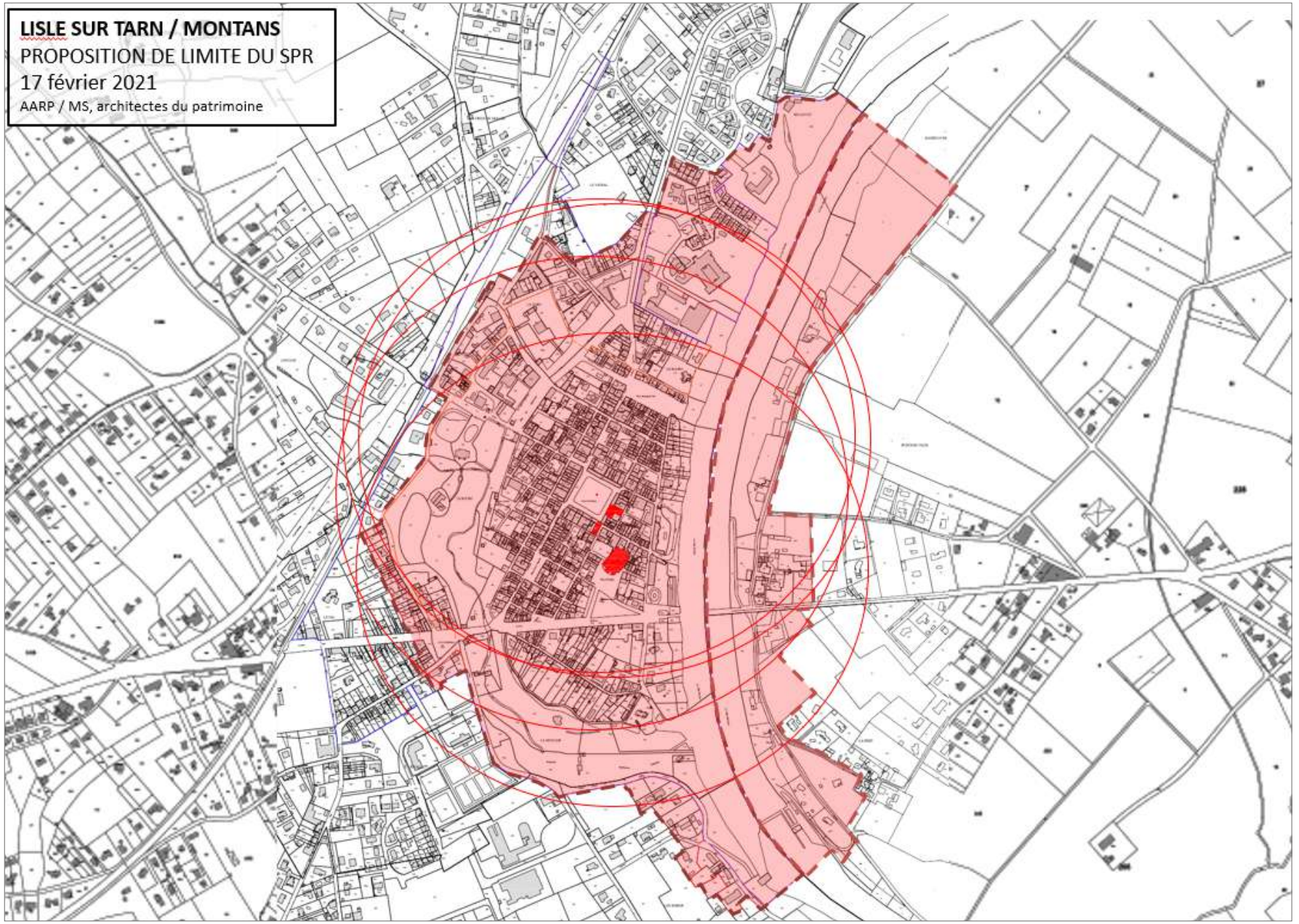
LISLE SUR TARN / MONTANS
PROPOSITION DE LIMITE DU SPR
17 février 2021
AARP / MS, architectes du patrimoine

SPR ET SITES INSCRITS

Le Site Patrimonial Remarquable englobe donc les deux sites inscrits de la bastide : Les Vieux Quartiers (inscription par arrêté du 1er octobre 1970) et la Place Centrale (inscription par arrêté du 11 juin 1942).

SPR ET RAYONS DE 500 MÈTRES DES MONUMENTS HISTORIQUES

En dehors du SPR, les périmètres de protection de 500 mètres de rayon des monuments historiques se prolongent sur les zones pavillonnaires récentes et sur des terrains agricoles. Il est proposé de créer des Périmètres Délimités des Abords pour chaque Monument Historique dont les tracés se superposeront à celui du SPR. Ces projets de PDA seront menés par l'UDAP du Tarn sous la direction de l'Architecte des Bâtiments de France.

CHOIX POUR L'OUTIL RÉGLEMENTAIRE

Nous avons pu visiter une sélection de maisons appartenant à des époques de constructions différentes, mais aussi de différents statuts, de maison modeste à demeure bourgeoise, lieu habité ou insalubre. Les visites effectuées ont montré une rareté d'intérieurs de qualité, beaucoup de maisons ou d'hôtels particuliers ayant connu des transformations importantes.
Il est proposé de retenir la procédure de Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) plutôt que celle d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV).

PROPOSITION DE CRÉATION DE TROIS ZONES

La question du zonage a été abordée lors des réunions avec le comité technique, trois zones sont pressenties :
- la première zone correspond à la ville médiévale avec ses extensions successives ;
- la deuxième zone est celle des faubourgs du XIXème siècle ;
- la troisième zone comprend les paysages de ripisylves de la rivière et des ruisseaux.

Depuis le pont, les berges du Tarn vers l'amont : en fond de perspective le gymnase municipal

Depuis le pont, les berges du Tarn vers l'aval avec l'ancien moulin d'Arpaud (centrale hydroélectrique)

SOURCES

BIBLIOGRAPHIE

BEA Adeline, BONHOTE Jérome, COURJAULT-RADE Pierre, DE LA TAILLE Alice, PECH, Rémy, SERVANT Sonia, « *LE GAILLAC, vin de ville, vin des champs, une histoire de patrimoine du vignoble (XVIe – XXe siècles)* », Cahier du Patrimoine – 108, Inventaire Général du Patrimoine Culturel, Edition Région Midi-Pyrénnées, juin 2015

BERMOND André et FOURNIE Alain, « *Lisle-sur-Tarn Regard sur le Passé* », Edité par les « AMIS de LISLE », 3e trimestre 2000

CATALOGUE D'EXPOSITION (BENNETEU Brigitte, LASSERE Véronique, CADEILHAN Jeannie, FUNK Francis), « *Voyage archéologique dans le canton de Lisle-sur-Tarn* », Collection du Musée Lafage

LAURET Alain, MALEBRANCHE Raymond, SERAPHIN Gilles, Bastide, « *Bastides : villes nouvelles du Moyen-Age* », Editions Milan

LUCIEN Michel, « *Pigeonnier en Midi-Pyrénées* », Les essentiels du patrimoine, Edition Massin, février 2014

VEYRES Gérard, « *Histoire d'une bastide – Lisle-sur-Tarn* », livre édité par la mairie de Lisle-sur-Tarn, Edition 1998

ICONOGRAPHIE

Archives du Tarn, cadastre Napoléonien : *http://archives.tarn.fr/fileadmin/templates/archives/img_arch81/export_html/FRAD081_3P.htm*

Cartes postales anciennes : *https://www.delcampe.net/fr/cartes-postales/europe/france/81-tarn/lisle-sur-tarn*

ENSA Toulouse, Travaux des étudiants de L3, atelier de projet Sartre Marion, Péron Michel, Dumons-Assassin Sylvie

Inventaire National du Patrimoine Naturel, ZNIEFF : *https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/730010124/tab/communes*

La Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, centre de recherche sur les Monuments Historiques : *https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee//PA00095593*

MONUMEMTUM : *https://monumentum.fr*

MUSEE RAYMOND LAFAGE, Lisle-sur-Tarn

RAPPORTS / ETUDES

LAMOUR Jean-François et MOULIS Isabelle, Documents de la ZPPAUP incluant rapport de présentation, règlement, plan de zonage, panneaux d'exposition, 2007

LABARTHE Valérie, « *Lieux de beauté, Lieux de mémoire – Bilan des sites classés et inscrits du Tarn, décembre 2007* », DREAL Midi-Pyrénées

DREAL Midi-Pyrénées, « *Atlas des paysages tarnais, diversité / évolutions / enjeux - tomes 1, 2 & 3* », 2004

ATELEIR URBAIN – SEGUI & COLOMB, Révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Lisle-sur-Tarn (règlement, Plan de zonage, PADD), approuvé le 14 juin 2012